



**ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA
GOUVERNANCE FORESTIERE DANS LES
PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA
PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN**

Rapport final

Présentée par :
Pr Martin Tchamba (Biologiste de la conservation)
Dr Vivien MELI (Socio-environnementaliste)
Dr Joseph KEUTCHEU (Politologue)

Juillet 2015

i

SOMMAIRE

SOMMAIRE	ii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES ACRONYMES	iv
RESUME EXECUTIF	vi
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	1
1.1 Contexte et justification de l'étude	1
1.2 Objectifs et résultats attendus	2
1.2.1 Objectifs de l'étude	2
1.2.2 Résultats attendus.....	3
1.3 Méthodologie	3
1.3.1 Techniques et outils de collecte des données.....	4
1.3.2 Dépouillement, Traitement et Analyse des données.....	6
CHAPITRE 2 : RESULTATS	6
2.1 Offre de formation environnementale, foresterie et gouvernance forestière au Cameroun	6
2.1.1 Offre de formation environnementale.....	7
2.1.2 Offre de formation forestière	9
2.1.3 Offre de formation spécifique en gouvernance forestière.....	10
2.2 Prise en compte de la gouvernance forestière dans les programmes de formation.	11
2.3 Besoins en renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance forestière	14
2.3.1 Maîtrise du cadre réglementaire en matière d'environnement et des forêts	14
2.3.2 Maîtrise des procédures en matière d'environnement et des forêts.....	15
2.3.3 Compréhension des outils émergents de la gouvernance forestière	16
2.4 Situation de la pédagogie universitaire au Cameroun	17
2.4.1 Cadre institutionnel.....	18

2.4.2 Pratiques pédagogiques.....	20
2.4.3 Les perceptions des enseignements reçus dans les formations en gestion des ressources naturelles et forestières	25
CHAPITRE 3 : RECOMMANDATIONS	25
3.1 Possibilité de créer des programmes de formation spécifiques aux questions de gouvernance forestière dans les universités.....	25
3.2 Proposition d’esquisse de programmes de formation	27
3.3 Proposition d’amélioration de la pédagogie universitaire	29
3.3.1 La valorisation de la pédagogie dite active	29
3.3.2 Des approches docimologiques (méthodes d’évaluation) innovantes	30
3.4 Mission, vision, organisation et fonctionnement du Centre Sous Régional CEMAC d’Innovation Pédagogique Universitaire (CEsRIPU)	31
3.4.1 Mission et vision du CERIPU	31
3.4.2 Objectifs	31
3.4.3 Organisation/fonctionnement.....	33
CHAPITRE 4 : CONCLUSION	34
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	35
ANNEXES	i
1. Annexe 1 : Outils de collecte des données	i
1.1 Collecte de données documentaires	i
1.2 Guide de FGD avec les étudiants.....	ii
1.3 Fiche de cours	iii
1.4 Guide de renseignement pour les titulaires/enseignants des cours identifiés	iv
1.5 Guide de collecte des données sur les institutions et les formations	v
1.6 Guide d’entretien individuel avec les responsables académiques	vi
1.7 Guide d’entretien individuel pour les responsables du secteur public, du secteur privé et des ONG de gestion des ressources forestières.....	vii

2. Annexe 2 : Liste des structure et personnes ressources.....viii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des institutions consultées.....	5
Tableau 2 : Formations spécialisées en environnement au Cameroun.....	7
Tableau 3 : Formation intégrant les préoccupations environnementales.....	8
Tableau 4 : Offre de formation forestière.....	9
Tableau 5 : Prise en compte de la gouvernance forestière dans les programmes.....	11
Tableau 6 : Proposition de programmes de formation.....	27

LISTE DES ACRONYMES

APA :	Accès au Partage des Avantages
APV-FLEGT :	Accords de Partenariats Volontaires-Forest Law Enforcement, Governance and Trade
ATER:	Attaché d'enseignement et de Recherche
CERIPU :	Centre Régional d'Innovation Pédagogique Universitaire
CIDT :	Centre for International Development and Training
CIFOR :	Centre For International Forestry Research
COMIFAC :	Conférence des Ministres sur la conservation et la gestion durable des Forêts d'Afrique Centrale
CRESA:	Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture
DAAC:	Direction des Affaires Académiques et de le Coopération
DIPES :	Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Général
DIPET :	Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Technique
DSCE:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EIBINS:	ERuDeF-Institute of Biodiversity and Non-profit Studies
ENEF:	Ecole Nationale des Eaux et Forêts
ENS:	Ecole Normale Supérieure
ENSET:	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement technique
ERUDEF :	Environment and Rural Development Foundation
ESSTIC:	Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'information et de la Communication
FALSH:	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FASA :	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
FLSH:	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FODER :	Forêt et Développement Rural
GAGRN:	Géomatique, Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles
GDF :	Gestion Durable des Forêts
LMD :	Licence Master Doctorat
MDP :	Mécanisme de Développement Participatif
MINESUP :	Ministère de l'Enseignement Supérieur
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAPESAC :	Pôle d'Appuis à la Professionnalisation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale

PIB :	Produit Intérieur Brut
PSE :	Paiement des Services écosystémiques
REDD+ :	Réduction des Effets de Déforestation et de Dégradation
RIFFEAC :	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementales en Afrique Centrale
SWOT:	Strength, Weakness, opportunities and treats
TD:	Travaux Dirigés
TDR:	Termes De Référence
TIC:	Technologies de l'Information et de la Communication
TICE :	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'enseignement
TP:	Travaux Pratiques
UCAC :	Université Catholique d'Afrique Centrale
UICN :	Union mondiale pour la nature
WWF :	World Wide Fund for nature

RESUME EXECUTIF

Le 06 octobre 2010, entre le Cameroun et l'Union européenne, a été signé le désormais célèbre Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois et de produits dérivés vers l'UE (FLEGT). L'optimisation de la gouvernance forestière, un des piliers de cet accord ne peut véritablement être une réalité durable sans que instruments et mécanismes ne soient intégrés dans les programmes universitaires et qu'une pédagogie appropriée n'accompagne le processus d'apprentissage. C'est dans cette logique qu'une étude financièrement soutenue par le *Centre for International Development and Training* (CIDT) de l'Université de Wolverhampton (Royaume-Uni) et son partenaire camerounais, *Forêts et Développement Rural* (FODER), a été menée dans les universités camerounaises. L'étude portait précisément sur le « *Niveau d'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires et sur la pédagogie universitaire au Cameroun* ».

La réflexion s'articulant autour de cet objectif principal devait se déployer dans quatre directions :

- l'offre de formation environnementale et en matière de foresterie et de gouvernance forestière au Cameroun ;
- la prise en compte de la gouvernance forestière dans les programmes de formation ;
- les besoins en termes de renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance forestière ;
- un état des lieux de la pédagogie dans l'enseignement supérieur au Cameroun.

Afin de mener à bien la mission et d'atteindre les résultats escomptés, on a essentiellement mobilisé une approche méthodologique qualitative. Un travail de collecte des données sur le terrain a été effectué pendant plus de cinq (5) semaines auprès de 36 institutions différentes (Ministères, Organisations internationales, Ecoles, Universités publiques, Université internationale, Instituts privés d'enseignement supérieur, Organisations Non Gouvernementales et Organisation du secteur privé) sur du territoire national. Ce faisant, on a mené 67 entretiens individuels semi-structurés dans l'ensemble de ces institutions et 4 discussions de groupe avec des étudiants des institutions d'enseignement supérieur du Cameroun. A la collecte des données qualitatives on a adjoint la collecte des données documentaires dans les mêmes institutions.

Les résultats obtenus de l'étude se déploient dans quatre directions ci-dessus évoquées. Au niveau de l'offre de formation environnementale et en matière de foresterie et de gouvernance forestière au Cameroun, on a pu relever une relative insuffisance. Sur l'ensemble des 07 universités d'Etat, seules 04 offrent des formations en environnement.

Une seule institution privée offre le même type de formation. On a néanmoins noté l'existence de nombreuses de formations qui intègrent incidemment les préoccupations environnementales. Mais à l'observation, il s'agit de formations qui ne prennent l'environnement que comme un appendice d'un cursus orienté vers d'autres préoccupations. Dans le même sillage, l'étude a révélé que l'offre de formation forestière n'est pas très répandue et est l'apanage de quelques universités et institutions spécialisées, notamment l'Université de Dschang, l'Université de Yaoundé I, l'Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF) de Mbalmayo et l'Ecole des faunes de Garoua. Quelques formations y sont spécifiquement dédiées à la thématique de la gouvernance forestière.

Au niveau des besoins en renforcement des capacités, les entretiens avec les employeurs habituels des produits (diplômés) issus des universités et écoles (sociétés forestières, ONG et autres organisations nationales et internationales) ont révélé la nécessité de mettre à jour les savoir-faire dans les trois axes thématiques suivants :

- La maîtrise du cadre réglementaire en matière d'environnement et des forêts ;
- La maîtrise des procédures en matière d'environnement et des forêts et
- La meilleure compréhension des outils émergents de la gouvernance forestière

L'évaluation de la pédagogie universitaire a aussi révélé de gros manques tant au niveau de la conception des programmes qu'au niveau des pratiques pédagogiques, des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Les résultats ont logiquement amené à la formulation de recommandations qui se résument comme suit :

- la nécessité de créer des programmes de formation spécifiques aux questions de gouvernance forestière dans les universités, programmes portant notamment sur les trois axes mis en exergue dans l'évaluation des besoins en capacités ;
- la proposition d'une esquisse de programme de formation qui alterne la formation théorique en salle et la formation pratique en milieu professionnel, un programme doté d'un système modulaire qui assure les acquisitions de compétences (ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de gouvernance forestière durable) ;
- l'amélioration de la pédagogie universitaire à travers la valorisation des méthodes pédagogie dites actives et des approches docimologiques innovantes ;
- la création d'un centre régional d'innovation pédagogique universitaire permettant d'offrir des services de développement professionnel, d'accompagnement et de promotion de l'innovation afin de soutenir et de valoriser la pédagogie et la qualité de l'apprentissage dans l'université camerounaise.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification de l'étude

L'éducation au développement durable est depuis quelques décennies l'un des leviers que préconisent les « développeurs » pour sortir l'Afrique du marasme économique dans lequel il est plongé. Seulement, en observant de manière rapide les programmes d'enseignement dans les universités camerounaises, nombre d'observateurs s'accordent à remarquer les difficultés pour l'enseignement supérieur à répondre de manière efficiente aux besoins immédiats de compétences et d'assurer une croissance fondée sur l'amélioration de la productivité à moyen terme. Deux explications sont alors données. Premièrement, malgré d'énormes efforts fournis par le Gouvernement, on ne peut manquer de remarquer la persistance d'une certaine inadéquation, entre la demande du marché du travail national et international et les programmes offerts par les établissements d'enseignement supérieur. Deuxièmement, en dépit de la réforme universitaire de 1993 (avec la création de six nouvelles universités publiques) et de 2006 avec l'arrimage au système Licence-Master-Doctorat (LMD), se pose avec acuité un problème de pédagogie dans les universités camerounaises ; les résultats académiques, à défaut d'être catastrophiques, ne correspondent pas aux aspirations de la communauté académique (pouvoirs publics, parents, étudiants, entreprises/monde de l'emploi).

L'université camerounaise apparaît ainsi comme à la croisée des chemins, elle ne répond que de manière poussive au défi du relèvement de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Pourtant, se présente une occasion sans précédent de transformation et de croissance durable que l'université se doit de saisir. D'ailleurs la problématique de l'« économie verte » structure de plus en plus les discours et les décisions publiques au Cameroun. Des études indiquent en effet que la valeur ajoutée du secteur forestier a représenté de manière constante 4 % du PIB hors pétrole en 2014 tandis que la contribution de la chasse sportive et villageoise était évaluée autour de 0,17 % du PIB. Au-delà de sa valeur ajoutée, le secteur forêt/faune génère des bénéfices économiques (non monétarisés) substantiels, soit en produisant des services publics globaux comme la séquestration du carbone, soit en permettant l'autoconsommation de biens par les ménages camerounais. Seulement, la dégradation de ces importantes ressources naturelles compromet le potentiel en économie forestière, y compris les importantes opportunités de financements liés à divers mécanismes (MDP, REDD+, etc.) dont le Cameroun tire très peu profit aujourd'hui.

Le problème se pose en des termes simples : l'université doit contribuer à la croissance, mais elle ne le peut pas du fait de l'inadéquation entre les besoins et la formation. Elle doit accompagner l'Etat du Cameroun dans la transition vers l'économie verte: éliminer la pauvreté, promouvoir la croissance économique durable, améliorer l'intégration sociale et

le bien-être de l'humanité, créer des possibilités d'emploi et de travail décent pour tous, dans le strict respect des équilibres des écosystèmes de la planète. Il s'agit donc pour cette université de prendre en compte les problématiques essentielles et vitales pour le développement du pays, notamment, d'intégrer la gouvernance forestière dans les divers programmes d'enseignement universitaire. D'ailleurs, l'environnement international et le contexte actuel au Cameroun marqué par des thématiques émergentes de gouvernance forestière telles que l'APV-FLEGT, la REDD+, PSE, APA, la certification forestière, la transparence, la lutte contre la corruption ; justifie pleinement l'étude réalisée autour de l'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires et autour de la pédagogie universitaire.

Loin de partir de rien, l'étude s'inscrivait dans un continuum, celui des directives élaborées par le RIFFEAC en 2010 qui proposaient les bases communes pour une prise en compte appropriée de la formation forestière et environnementale dans les politiques nationales de formation des pays de la sous-région d'Afrique centrale afin d'assurer la gestion durable des écosystèmes forestiers. D'une certaine manière, notre étude entendait contribuer à la mise en œuvre de ces directives. Elle visait à aider à l'amélioration des contenus des programmes vers la professionnalisation en examinant le niveau d'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires en vigueur d'une part et la qualité de la pédagogie en la matière d'autre part.

1.2 Objectifs et résultats attendus

1.2.1 Objectifs de l'étude

- Objectif général

Il s'agissait essentiellement d'évaluer le niveau d'intégration de la gouvernance forestière et la qualité de la pédagogie dans les programmes universitaires et professionnels au Cameroun.

- Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, la prestation visait à :

- rechercher de manière participative les besoins en compétences relatives à la gouvernance forestière dans les différents secteurs d'activités publiques, privées et d'organisations de la société civile/ONG au Cameroun au regard des nouvelles problématiques et thématiques (APV-FLEGT, la REDD+, certification forestière, PSE, APA, la transparence ; la lutte contre la corruption) ;



- faire un état des lieux des programmes de formations dans les institutions d'enseignement supérieur en général et des institutions de gestion des ressources naturelles en particulier ;
- évaluer le niveau de prise en compte des thématiques de la gouvernance forestière dans les programmes des institutions d'enseignement supérieur en général et des institutions de gestion des ressources naturelles en particulier afin d'établir les besoins en capacités y relatives ;
- faire un état des lieux de la pédagogie dans l'enseignement supérieur et proposer des pistes d'amélioration.

1.2.2 Résultats attendus

En guise de résultats attendus, le rapport d'étude devait comporter les éléments ci-dessous :

- un état des besoins en compétences de gouvernance forestière dans les différents secteurs d'activités publiques, privées et de la société civile au Cameroun ;
- un état des lieux des programmes de l'enseignement supérieur en général et en matière de gestion des ressources naturelles en particulier au Cameroun réalisé et assorti d'une évaluation du niveau de la prise en compte de la gouvernance forestière ;
- un état des lieux de la pédagogie dans l'enseignement supérieur au Cameroun fait et des pistes d'amélioration proposées ;
- des recommandations faites en vue d'une intégration efficiente de la gouvernance forestière dans les programmes de l'enseignement supérieur et de l'accompagnement de celui-ci vers un cadre opérationnel en matière de pédagogie universitaire.

Par ailleurs, le rapport d'étude devait être définitivement validé à l'issue d'un atelier de restitution à organiser à la fin de la période contractuelle, soit à la fin du mois de juin 2015.

1.3 Méthodologie

L'approche méthodologie employée dans le cadre de cette étude a été essentiellement qualitative, notamment à travers la collecte des informations dans différentes sources et à partir d'outils préalablement élaborés. Cette approche a été convenue avec l'équipe du CIDT, maître d'ouvrage.

1.3.1 Techniques et outils de collecte des données

- Recherche documentaire

La recherche documentaire s'est effectuée dans diverses institutions spécialisées ou qui accordent un intérêt aux questions de gestion des ressources naturelles en générale et de la gouvernance forestière en particulier d'une part et des institutions spécialisées dans les questions de formation et de pédagogie universitaires. Il s'agissait de la COMIFAC, du CIFOR, de WWF, de l'UICN, du Ministère de la Forêt et de la Faune, du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, des ONG, etc. pour les premières et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, du RIFFEAC, des universités et écoles pour les secondes. Dans les premières, on scrutait les nouvelles orientations en matière de gouvernance forestière dans le Bassin du Congo, et dans les secondes on recherchait non seulement les cadres institutionnels et opérationnels en matière de pédagogie universitaire au Cameroun, mais aussi les orientations sous-régionales en matière de pédagogie. A ce titre, un guide de collecte de données documentaires a été préparé pour faciliter le travail de terrain.

- Entretiens semi-structurés

On a eu recours à deux types d'entretiens semi-structurés, à savoir des entretiens individuels et des entretiens collectifs. Pour le faire, six (6) guides d'entretiens ont été préparés. Il s'agit de :

- un guide d'entretien individuel pour les responsables du secteur public, du secteur privé et des ONG de gestion des ressources des ressources naturelles et forestières ;
- un guide d'entretien individuel pour les responsables académiques ;
- un guide de collecte des données sur les institutions et les formations ;
- un guide de renseignement pour les titulaires/enseignants des cours identifiés ;
- une fiche de cours ;
- un guide d'entretien de groupe avec les étudiants.

Ce faisant, 67 entretiens individuels semi-structurés dans les différentes institutions consultées et 4 discussions de groupe ont été menés avec des apprenants.

- Descente sur le terrain

Le travail de collecte des données sur le terrain s'est fait pendant plus de cinq (5) semaines auprès de 36 institutions différentes (Ministères, Organisations internationales, Ecoles, Universités publiques, Université international, Instituts privés d'enseignement supérieur, Organisations Non Gouvernementales et Organisation du secteur privé) sur l'ensemble des

dix (10) régions du territoire national (Cf. Annexe 2). L'intérêt porté sur un établissement était orienté par des connaissances de la qualité des formations offertes (gestions des ressources naturelle et/ou forestières et environnement) et/ou des cours dispensés. Ces informations ont été obtenues à partir des réseaux formels et informels. Par ailleurs, pour faciliter la collecte des données, ce sont davantage des membres des communautés universitaires (enseignant et doctorants) qui ont été recrutés. Ils ont travaillé sous l'encadrement des consultants.

Les différentes catégories et les institutions qui ont été visitées sont présentées dans le tableau ci-dessous et la liste des personnes ressources est renvoyée en annexe.

Tableau 1 : Liste des institutions consultées

Catégorie d'institution	Institutions
Ministères (3)	Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)
	Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)
	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)
Organisations internationales (6)	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementales (RIFFEAC)
	Union mondiale pour la nature (UICN)
	Conférence des Ministres sur la conservation et la gestion durable des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)
	World Wide Fund for nature (WWF)
	Centre For International Forestry Research (CIFOR)
Ecoles (2)	Ecole de Faune de Garoua (ENEF)
	École National des Eaux et Forêts de Mbalmayo
Universités publiques (8)	Université de Bamenda
	Université de Dschang
	Université de Yaoundé 1
	Université de Yaoundé 2
	Université de Maroua
	Université de Ngaoundéré
	Université de Buea
	Université de Douala
Université internationale (1)	Université Virtuelle d'Afrique Centrale
Instituts privés d'enseignement supérieur (7)	Institut Supérieur des Sciences environnementales (ISSE)
	Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
	Institut Université Catholique de Bertoua (UCAB)
	Université Catholique de Bertoua
	Université Evangélique du Cameroun
	ERuDeF-Institute of Biodiversity and Non-profit Studies
	Institut Panafricain pour le Développement-Afrique Centrale
Organisations Non Gouvernementales (ONG) (9)	Cameroon Environmental Watch (CEW)
	Environnement-Recherche-Action (ERA)
	« <i>Rainbow Environmental Consult</i> »
	Association Nationale des Exploitants Forestiers Négociants et Transformateurs de

	Bois (ANEFNTB)
	Syndicat des Transporteurs, Industriels Exportateurs des Produits Spéciaux et bois du Cameroun (STIEPFS)
	Enviro Protect
	TED
	ACODED
	GIC ISHANE
Organisation du secteur privé (4)	GECAND Consultant
	Wijma
	Bureau Veritas
	Fonkblanc Trade and Nature Co Ltd

1.3.2 Dépouillement, Traitement et Analyse des données

Le dépouillement, le traitement et l'analyse des données ont été faits manuellement. Pour le dépouillement, des tableaux de synthèse ont été produits afin de faciliter la visibilité et la lisibilité de l'ensemble des données. L'analyse a été faite à partir de la technique dite d'analyse de contenu. Cette analyse a donné lieu à la rédaction du rapport d'étude, ceci en cohérence avec les TDR.

CHAPITRE 2 : RESULTATS

La présentation des résultats de l'étude se déploie, conformément aux termes de référence, dans quatre directions. On rend compte de l'analyse des données relatives à l'offre de formation environnementale et en matière de foresterie et de gouvernance forestière au Cameroun (I). On s'intéresse à la prise en compte de la gouvernance forestière dans les programmes de formation (II) avant d'analyser les besoins que les acteurs expriment en termes de renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance forestière (III). Enfin, nous faisons un état des lieux de la pédagogie dans l'enseignement supérieur au Cameroun (IV)

2.1 Offre de formation environnementale, foresterie et gouvernance forestière au Cameroun

L'examen de l'offre de formation dans les domaines ci-dessus évoqués nous est apparu comme un préalable à l'analyse des besoins en renforcement des formations et de la prise en compte de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires. En d'autres termes, il fallait partir de l'existant (ce qui est) pour s'intéresser à ce qui devrait être. On s'est ainsi intéressé aux formations qui offrent « naturellement » la possibilité d'intégrer la gouvernance forestière. Aussi, dans cette section, la réflexion se déploie dans trois directions principales. On rend compte de l'offre de formation respectivement dans les domaines environnemental (1), forestier (2) et dans le domaine spécifique de la gouvernance forestière (3).

2.1.1 Offre de formation environnementale

De ce point de vue, les enquêtes de terrain, notamment auprès des différentes universités et grandes écoles, permettent de classer les formations en deux grands groupes, d'abord les formations spécialisées en environnement et les formations qui intègrent incidemment les préoccupations environnementales.

S'agissant du premier groupe, les résultats se présentent dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Formations spécialisées en environnement au Cameroun

Institutions	Département	Formation
Université de Yaoundé I	Biologie et Physiologie Végétales	Master professionnel en Sciences de l'Environnement
Université de Buea	Environnement	Master professionnel de gestion des ressources naturelles et environnement
Université de Maroua/ Institut du Sahel	Sciences environnementales	Licence en Sciences de l'Environnement
		Master en Sciences de l'Environnement
Université de Dschang	CRESA	Master professionnel Environnement et mesures de conservation
	CRESA	Master professionnel Aménagement et Gestion des ressources naturelles
	Foresterie	Master recherche en gestion de l'environnement.
Université de Douala	Géographie	Master Environnement, Risque, Développement durable
Institut Panafricain pour le Développement (Douala)	Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	Master professionnel Environnement et Gestion des Ressources Naturelles
		Licence professionnelle en Environnement et Gestion des Ressources Naturelles
ERuDeF-Institute of Biodiversity and Non-profit Studies-Buea	Biodiversity conservation	Licence professionnelle Conservation de la Biodiversité
		Master professionnel Conservation de la Biodiversité
		Licence professionnelle Environmental Education
		Master professionnel Environmental Education

Ce tableau conçu sur la base de l'exploitation des fiches de cours remplies par les établissements enquêtés rend compte de l'existence de formations spécialisées en environnement. Sur l'ensemble des 08 universités d'Etat, 05 offrent des formations en environnement. Une seule institution privée offre le même type de formation. On peut cependant s'interroger sur la possibilité pour une offre de 10 formations de niveau Master et 04 de type licence professionnelle de combler l'énorme manque en savoirs et savoir-faire en matière d'environnement au Cameroun.

A première vue, cette impression de manque est comblée par l'existence formations qui intègrent incidemment les préoccupations environnementales.

Tableau 3 : Formation intégrant les préoccupations environnementales

Institutions	Département	Formation	Quelques préoccupations environnementales
Université de Yaoundé I/FALSH	Géographie	Master en Développement durable	Cours sur la « protection de l'environnement »
	Sociologie	Licence en Population et développement	Cours sur « Sociologie de l'environnement »
Université de Yaoundé II	ESSTIC	Master en Communication, Environnement, Santé	Cours de « Problèmes et politiques de l'environnement », « Introduction à la problématique de l'environnement », « L'environnement en débat »
Université de Bamenda	ENS	DIPES 1 en Géographie	Cours de « Man and Environment », « Introduction to environmental sciences », « Zoogeography and Wildlife management »
		DIPES 2 en Géographie	Cours de « Environmental geology »
		DIPES 1 en Géologie	Cours de « Concepts of environment »
	ENSET	DIPET 1 en Crop production technology	Cours de « Introduction to forestry and wildlife »
		DIPET 1 en Agricultural and environmental engineering	Cours de « Sustainability practices », « Environmental policy and legislation »
		DIPET 1 en Civil engineering and forestry technics/Wood work and forest techniques	Cours de « Forestry exploitation », « Wood preservation »
Université de Douala/FLSH	Géographie	Master en Géographie	Cours de « Environnement en Géographie : acteurs et stratégies »
Université de Ngaoundéré/FALSH	Droit et Science politique	Licence en Droit Public et Science Politique	Cours de « Droit de l'environnement »
	Géographie	Master professionnel en Géomatique Aménagement et Gestion des Ressources (GAGR)	Cours de « Gestion des Ressources naturelles et Aménagement du Territoire »
Université de Dschang	Géographie	Licence en Géographie physique et environnement	Cours d' « Initiation à l'environnement », « Initiation à l'écologie », « Climats et changements climatiques », « Environnement et contraintes géo-climatique »
		Master en Territoire, environnement et développement	Cours de « Gestion conservatoire des ressources naturelles »,
	Sociologie	Licence en Sociologie (options : population et développement, sociologie politique et sociologie rurale)	Cours de « Environnement et développement », « Gestion des ressources naturelles et développement durable en milieu rural », « Écologie et développement »
		Master en Sociologie, option Population et développement	Cours de « Population, environnement et santé »
	Science politique	Master en Gouvernance locale, décentralisation et développement	Cours de « Conservation de la biosphère et environnement », « Géopolitique des ressources locales et pratique de prévention et de gestion des conflits liés à la rareté », « Droit foncier et développement »

A regarder de près le tableau, on remarque que les formations qui intègrent incidemment les préoccupations environnementales sont le plus souvent des formations qui ne prennent l'environnement que comme un appendice d'un cursus orienté vers d'autres préoccupations. De fait, les préoccupations environnementales sont propres à toutes les dynamiques humaines. On comprend donc qu'on puisse retrouver ce type de formation dans pratiquement toutes les universités du Cameroun et dans plusieurs facultés. Toujours est-il qu'au regard des énormes besoins du pays en matière de gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, de la taille de la population universitaire, l'offre de formation en la matière reste encore en deçà des attentes.

2.1.2 Offre de formation forestière

L'offre de formation forestière n'est pas très répandue et est l'apanage de quelques universités et institutions spécialisées, notamment l'Université de Dschang qui apparaît comme l'arc de voûte historique de la formation forestière au Cameroun, l'Université de Yaoundé I qui depuis quelques années s'est insérée avec bonheur dans le créneau et les traditionnelles Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF) de Mbalmayo et l'Ecole des faunes de Garoua. L'offre de formation dans ces institutions se présente comme suit :

Tableau 4 : Offre de formation forestière

Institutions	Département/Filière	Formation
Université de Yaoundé I/Faculté des sciences	Biologie et Physiologie Végétales	Master professionnel en Sciences Forestières /option Biodiversité et Productions Forestières
		Master professionnel en Sciences Forestières /option Agroforesterie
		Master professionnel en Sciences Forestières /option Aires Protégées
		Master professionnel en Sciences Forestières /option Audit et Certification des Forêts
Université de Dschang/FASA	Foresterie	Licence professionnelle en Eaux, forêt, chasse
		Master professionnel en Foresterie et agroforesterie
		Master professionnel Faune aquatique et terrestre
Université de Dschang/CRESA	Aménagement et Gestion Participative des Ressources forestières	Master professionnel en Aménagement et Gestion Participative des Ressources forestières
	Etudes d'impacts environnementaux	Master professionnel en Etudes d'impacts environnementaux
	Environnement et mesures de conservation	Master professionnel en Environnement et mesures de conservation
	Valorisation industrielle du bois	Master professionnel en Valorisation industrielle du bois
	Environnement et mesures de conservation	Master professionnel en Environnement et mesures de conservation Option Evaluation Environnementale et Aménagement du territoire
		Master professionnel en Environnement et mesures de conservation Option Economie et Management de l'environnement
Aménagement et Gestion des ressources naturelles	Master professionnel en Aménagement et Gestion des ressources naturelles Option Aménagement des ressources	

		forestières et fauniques
		Master professionnel en Aménagement et Gestion des ressources naturelles Option Audit et certification forestières
		Master professionnel en Aménagement et Gestion des ressources naturelles Option Changement climatiques et REDD
Université de Dschang/Ebolowa	Métiers du bois, de l'eau et de l'environnement	Licence Professionnelle Exploitation et transformation du bois
		Master professionnel Aménagement et Gestion Participative des Ressources forestières
		Master professionnel en Valorisation industrielle des produits ligneux
Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo (ENEF)		Diplôme d'Agent technique des eaux et forêts
		Diplôme de Technicien des eaux et forêts
		Diplôme de Technicien supérieur des eaux et forêts
Ecole de faune de Garoua		Diplôme de spécialiste de la faune, cycle B
		Diplôme de spécialiste de la faune, cycle C

Au regard de ce qui précède, il apparaît que l'offre de formation forestière est large, ouverte à la complexité des milieux forestiers et naturels, ouverte aux dimensions économiques et sociétales de leur gestion. Il s'agit d'une offre qui répond à peu près à l'augmentation significative des flux d'étudiants vers les filières forestières.

2.1.3 Offre de formation spécifique en gouvernance forestière

Si de manière générale les formations forestières ci-dessus présentées s'orientent fortement vers la thématique de la gouvernance forestière. On y remarque quelques formations spécifiquement dédiées à cette thématique. Ce sont des formations dans lesquelles sont profondément analysés la variété d'acteurs qui interviennent dans la gouvernance forestière, leurs intérêts, les interactions entre eux, les enjeux de ces interactions et les éléments d'optimisation de ce mécanisme. Dans cette catégorie de formation, on retrouve, au CRESA de l'Université de Dschang situé à Nkolbisson, principalement, le :

- Master professionnel en Aménagement et Gestion Participative des Ressources forestières ;
- Master professionnel en Aménagement et Gestion des ressources naturelles Option Aménagement des ressources forestières et fauniques ;
- Master professionnel en Aménagement et Gestion des ressources naturelles Option Audit et certification forestières ;
- Master professionnel en Aménagement et Gestion des ressources naturelles Option Changement climatiques et REDD.

A l'Université de Yaoundé I, on peut évoquer :

- Master professionnel en Sciences Forestières /option Aires Protégées
- Master professionnel en Sciences Forestières /option Audit et Certification des Forêts.

2.2 Prise en compte de la gouvernance forestière dans les programmes de formation

L'étude révèle que si la problématique de la « gouvernance forestière » commence à faire recette au Cameroun, sa prise en compte dans les programmes de formation universitaires et dans les écoles spécialisées de formation est très contrastée. L'analyse qu'on en fait est de type SWOT, c'est-à-dire Strengths (forces), Weakness (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces). L'option pour ce modèle analytique est de mieux baliser la recherche des besoins en renforcement de capacités. Il s'agit de voir « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas », « ce qui pourrait marcher » et « ce qui ne pourrait pas marcher » dans la construction de la gouvernance forestière au Cameroun à partir de la formation.

Tableau 5 : Prise en compte de la gouvernance forestière dans les programmes

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Dans les établissements universitaires	Elargissement progressif d'une offre de formation spécialisée dans les questions d'environnement	Ne prenant que vaguement en compte la problématique de la gouvernance forestière	Maîtrise progressive des enjeux de la gestion durable des ressources forestières au Cameroun	Apparition progressive d'une classe de «spécialistes» de la gouvernance forestière n'ayant aucune pratique de la gouvernance forestière
	Augmentation progressive de formations qui insèrent des préoccupations de gouvernance forestière	Peu ou pas de stage ou de descentes de terrain, formation trop théoriques n'ayant que peu de prise avec le terrain de la gouvernance forestière	Connaissance progressive par les acteurs sociaux de la législation et de la réglementation nationales et internationales relatives à la gestion des forêts	
Dans les facultés et les écoles de formation spécialisées	Elargissement de l'offre de formation spécialisée en foresterie	Enseignement encore insuffisant de textes nationaux et internationaux relatifs à la gouvernance forestière	Recherche de plus en plus forte au Cameroun et en zone COMIFAC de spécialistes ayant une maîtrise somme toute pointue de la problématique de la gouvernance forestière et des outils qui vont avec	Possibilité d'existence d'une classe de forestiers maîtrisant le terrain forestier mais peu efficace en gouvernance forestière car ignorant l'essentiel de la législation et de la réglementation forestière
	Renforcement des capacités des étudiants en matière de diagnostic de l'état d'un patrimoine		Création progressive au Cameroun et en zone COMIFAC d'une catégorie de spécialistes au fait des grands enjeux actuels de la gouvernance	

	paysager en vue de son aménagement		forestière et ayant une meilleure connaissance des ressources disponibles, permettant ainsi une meilleure programmation de la production des PFL.	
	Maîtrise relative par les étudiants des outils technologiques et des méthodes d'analyse et de représentation de l'espace forestier	Le temps par exemple consacré à l'apprentissage des outils notamment de SIG et de télédétection est très court pour permettre aux étudiants d'en avoir une maîtrise professionnelle	Capacités analytiques de plus en plus avancées au Cameroun et en Afrique centrale en ce qui concerne le contrôle de la traçabilité du bois exploité et vendu	Cherté des applications et extensions des SIG (ArcGis) qui dès lors tendance à exclure un grand nombre d'étudiants du processus d'apprentissage

Le tableau qui précède montre l'élargissement progressif de l'offre de formation en gouvernance forestière. Cette offre est cependant fortement contrastée. Ainsi, on note ainsi tantôt des formations dans lesquelles la « gouvernance forestière » n'apparaît que de manière résiduelle (s'agit-il juste d'un alibi ou d'un argument de marketing), tantôt des formations qui se manifestent par la prise de conscience du caractère crucial de cette problématique et donc par l'intégration de modules ou de cours qui en tiennent pleinement compte. A titre d'illustration de la première catégorie, les Masters en « Sciences de l'environnement » de l'Université de Yaoundé I ne comprennent chacun que 2 cours ayant un lien vague avec la gouvernance forestière, il s'agit de « Planification. Grands programmes environnementaux. Droit de l'environnement » et « Eco-tourisme ». Mais dans les objectifs pédagogiques de ces cours, on ne voit pas mis en exergue les principes de la gouvernance forestière. Dans la même veine, on retrouve le Master « Communication-Environnement-Santé » dans lequel on a des cours comme « Introduction à la problématique de l'environnement » ou « Les politiques environnementales » que l'on gagnerait à enrichir des problématiques actuelles de gouvernance forestière, notamment tout ce qui porte sur le respect des droits des populations riveraines et le contrôle de la légalité bois. On peut aussi évoquer dans la même perspective et avec les mêmes marges de perfectibilité, les formations relatives aux sciences de l'environnement offertes par le Département de Géographie et de *Agricultural and environmental engineering de l'Université* de Bamenda. Cependant, dans cette catégorie, il en va autrement du « Master recherche en gestion de l'environnement » du Département de foresterie à l'Université de Dschang où on retrouve une bonne dose de cours orientés vers la gouvernance forestière, notamment : « Politiques environnementales et Organisations Internationales : traités et conventions », « Les grands problèmes environnementaux et REDD », « Certification forestière », « Développement durable ».

Dans ce sillage, il convient d'ajouter l'Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF) de Mbalmayo qui a développé avec la FAO et l'Union européenne, deux modules d'enseignement sur :

- les accords de partenariat volontaire, l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV/FLEGT), et la traçabilité du bois au Cameroun pour le Cycles des Techniciens et Techniciens Supérieurs des Eaux et Forêts ;
- les Accords de Partenariat Volontaire, l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV/FLEGT), et la traçabilité du bois au Cameroun pour le Cycles des Agents Techniques des Eaux et Forêts.

Dans la deuxième catégorie, c'est-à-dire, celle des formations en sciences de l'environnement qui se manifestent par la prise de conscience du caractère crucial de la problématique de la gouvernance forestière, on peut mentionner le cas du « Master recherche en gestion de l'environnement » du Département de foresterie à l'Université de Dschang où on retrouve une bonne dose de cours orientés vers la gouvernance forestière, notamment : « Politiques environnementales et Organisations Internationales : traités et conventions », « Les grands problèmes environnementaux et REDD », « Certification forestière », « Développement durable ».

Par ailleurs, l'analyse SWOT mentionne une augmentation substantielle de formations qui prennent en compte les préoccupations de gouvernance forestière. On peut évoquer le Master en « Droit de l'environnement » à l'Université de Yaoundé II qui amène les étudiants à scruter la législation relative à la gestion de l'environnement y compris la gestion des forêts, les masters « Gouvernance locale, décentralisation et développement » du département de science politique, « Territoire, environnement et développement » du département de Géographie, « Sociologie, option Population et développement » du département de Philosophie-Psychologie Sociologie de l'Université de Dschang. Mention doit cependant être faite de la nécessité de contextualiser de telles formations. Nulle part dans les syllabus scrutés et dans les entretiens avec les enseignants et les étudiants de ces créneaux de formation, il n'est fait allusion à des descentes de terrain.

Si le défaut dans les formations généralistes est le manque de « vécu du terrain », dans les formations proposées par les facultés et les écoles de formation spécialisées, le « terrain » est un atout. Mais ici, le problème est généralement le peu de place qui est accordé à la connaissance des textes relatifs à la gouvernance forestière. A titre d'exemple, pour la formation des ingénieurs des travaux forestiers à la FASA de l'Université de Dschang, sur une soixantaine de cours que l'étudiant est appelé à suivre de la première à la troisième année, on ne retrouve qu'un seul qui porte spécifiquement sur la connaissance de ces textes : « Economie et législation forestières ». Dans les autres cours, les questions de

législation ne sont évoquées que de manière incidente. Pourtant, le forestier est appelé à convoquer quasi quotidiennement ces textes dans son travail. On peut faire le même constat à l'Université de Yaoundé I, dans les Masters en Sciences forestières où on ne retrouve que les cours de « *Législation forestière – Commerce du Bois et Autres produits forestiers* » et de « *Droit du travail - Hygiène et santé - Normes internationales* », respectivement de 5 et de 3 crédits.

Les analyses qui précèdent indiquent simplement que même si on sent un engouement progressif pour la problématique de la gouvernance forestière, la marge de progression reste grande quant à l'intégration de cette problématique dans les programmes de formations des universités et des écoles et facultés spécialisées. Cette marge de manœuvre est davantage illustrée par les données relatives aux besoins en renforcement des capacités dans le domaine la gouvernance forestière dans le pays.

2.3 Besoins en renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance forestière

L'étude a permis de mettre en lumière un certain nombre de besoins. Ces besoins découlent des entretiens avec les employeurs habituels des produits (étudiants) issus des universités et écoles dispensant des formations sensées orienter vers les métiers liés à la gouvernance forestière. Que ce soit des dirigeants d'entreprises forestières, des responsables d'organisations et d'ONG internationales travaillant sur les questions de gouvernance forestière, on a voulu élargir le spectre de saisi et de compréhension des besoins en renforcement des capacités dans le domaine.

Ces employeurs ont fondé leurs dires non seulement sur les lacunes qu'ils constatent sur les produits des universités et des écoles avec lesquelles ils travaillent quotidiennement, mais aussi surtout sur le poids que les problématiques de gouvernance forestière ont aujourd'hui dans les dynamiques sociopolitiques au Cameroun. Sur ce dernier point, ils mettent en avant la nécessité de mettre à jour les savoir-faire des gens formés à la « vieille école ». Des entretiens avec ces employeurs et des documents consultés dans les différentes institutions, il ressort que les besoins en renforcement des capacités peuvent être analysés à partir de trois axes thématiques.

2.3.1 Maîtrise du cadre réglementaire en matière d'environnement et des forêts

Le cadre légal est la base de toute activité liée à l'exploitation et à la commercialisation des produits forestiers ligneux et non ligneux. Sur ce point précis, les employeurs rencontrés estiment que, *grosso modo*, le cadre législatif et réglementaire régissant ces activités au Cameroun est très peu maîtrisé. Pour eux, c'est la non maîtrise de ce cadre légal et réglementaire qui contribue à plonger une bonne frange du secteur forestier dans une

direction informelle et dans la contrebande qui ne profite qu'aux acteurs privilégiés et nantis.

Les responsables d'entreprises forestières rencontrés font valoir qu'une bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire régissant l'utilisation des produits forestiers en Afrique Centrale en général et au Cameroun en particulier pourrait apporter une meilleure contribution à la valorisation du plein potentiel socio- économique et écologique du secteur.

« Nous souffrons de la maîtrise approximative des textes par nos cadres. Parfois nous menons des activités qui sont interrompues par des autorités qui nous font savoir que nous sommes en infraction ... Le gros problème, c'est qu'il y a beaucoup de textes... Il faut tous les connaître¹ ».

La connaissance des textes régissant l'exploitation forestière apparaît, au regard de ce qui précède comme un gisement d'opportunités en matière de gouvernance forestière. C'est donc fort à propos que certains employeurs rencontrés et des observateurs suggèrent l'organisation de « *stages de perfectionnement²* » ou de « *des stages de mise à niveau, [pour ceux qui] présentent des lacunes en matière de compétences pour faire face aux nouveaux défis³* »

2.3.2 Maîtrise des procédures en matière d'environnement et des forêts

La question de la maîtrise des procédures apparaît aussi comme le « ventre mou » de la gouvernance forestière au Cameroun. En effet, les politiques publiques forestières développent un large panel d'actions pour garantir tendre vers l'idéal de l'exploitation durable des forêts. Seulement, si l'on s'en tient à la perception de leur compréhension et de leur appréhension par les « patrons » rencontrés, on se rend compte de l'ampleur des efforts à fournir. Si on estime qu'il faut pouvoir « *respecter et faire respecter la loi forestière⁴* », on trouve que « *cela n'est pas évident compte tenu du type de formation qu'ils [les cadres des entreprises forestières] ont reçu. Beaucoup ne savent pas très bien à quels types de pratiques cela renvoie. Ce qui compte c'est couper les arbres⁵* » .

Les procédures concernant les titres d'exploitations, notamment les ventes de coupe et les concessions forestières restent nébuleuses pour beaucoup de travailleurs de la forêt. La

¹ Entretien du 05 juin 2015 à Yaoundé avec N. O., de l'Association Nationale des Exploitants Forestiers Négociants et Transformateurs de Bois (ANEFNTB).

² Entretien du 6 juin 2015 à Douala avec S. N. du Bureau Veritas.

³ Hiol Hiol F. et al., 2001, « Évaluation des besoins en formation des acteurs impliqués dans la mise en oeuvre des aménagements forestiers au Cameroun », Rapport. Projet TCP/CMR/0066 (A), Yaoundé, MINEF & FAO.

⁴ Entretien du 05 juin 2015 à Yaoundé avec N. J. cadre dans l'ONG *Cameroon Environmental Watch*.

⁵ *Ibid.*

même difficulté est palpable au sein des ONG qui ont pourtant la lourde charge de mener des activités de plaidoyer et de lobbying auprès des pouvoirs publics. « *La connaissance parfois approximative des procédures [en matière d'environnement et des forêts] empêche de participer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et lois forestières*⁶ ».

On met aussi en avant une connaissance faible des procédures d'aménagement et de gestion durable des forêts. « *L'aménagement et la gestion durable des forêts sont encore à un stade expérimental. Ils exigent une vision holistique, une prise en compte des fonctions multiples de la forêt, une approche interdisciplinaire et un travail d'une haute technicité liée notamment à l'usage de la cartographie numérique. Suite à la diversité d'acteurs, l'aménagement et la gestion durable des forêts doivent être considérés comme l'aboutissement par consensus d'un processus de concertation et d'arbitrage entre les différents partenaires. Les " aménagistes forestiers " sont encore rares. C'est pourquoi, les entreprises forestières font appel à des bureaux d'études spécialisés*⁷ ».

Au chapitre des raisons évoquées pour justifier cet état des choses, on trouve que l'on ne fait pas faire aux étudiants « *assez de terrain pour toucher du doigt les problématiques de la gouvernance forestière*⁸ ». Le savoir-faire doivent ainsi être renforcés pour réduire les déficits constatés sur le terrain. Ainsi les anciens étudiants de universités qui vont travailler dans l'administration doivent être capables d'« *élaborer les normes d'aménagement, évaluer la faisabilité des directives d'aménagement, suivre/contrôler l'exécution d'un plan d'aménagement*⁹ ». Ceux qui s'orientent vers les sociétés d'exploitation forestières doivent être capables de « *coordonner les activités à chaque étape de l'élaboration du plan d'aménagement, négocier les directives d'aménagement, réaliser un inventaire d'aménagement, mettre en œuvre et suivre le plan d'aménagement*¹⁰ ». Ceux qui s'orientent vers les ONG doivent être capables d'« *initier et faciliter un processus de cogestion et de gestion des conflits, accompagner un processus de développement local, réaliser les études socio- économiques*¹¹. »

2.3.3 Compréhension des outils émergents de la gouvernance forestière

Dans ce domaine également le déficit de compétences est une des contraintes majeures à la gestion durable des massifs forestiers. C'est du moins ce que les « patrons » mettent en avant lorsqu'ils affirment que dans les formations dans les universités et les écoles

⁶ FAO, 2003, « Évaluation des besoins en formation dans le secteur forestier en Afrique centrale », rapport d'évaluation commandité par la FAO, Rome, FAO, p. 14.

⁷ Ibid., p. 16.

⁸ Entretien du 6 juin 2015 à Douala avec S. N. du Bureau Veritas.

⁹ FAO, 2003, « Évaluation des besoins en formation... », p. 18.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

spécialisées, il n'y a « *pas assez d'insistance sur les principes, critères et indicateurs de bonne gestion forestière. Pas assez d'insistance sur les aspects sociaux d'une gestion forestière responsable*¹² ». Les potentiels employeurs (ONGs) pensent aussi que les jeunes diplômés du supérieur qui viennent vers eux (pour le travail ou pour les stages) ont reçu des formations « *trop théoriques*¹³ » dans le domaine de la gouvernance forestière.

Pour rendre plus pratiques les savoirs des produits qu'ils reçoivent, ces potentiels employeurs expriment également un besoin de « *formation continue*¹⁴ » des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles. La thématique de cette formation est orientée vers les questions d'actualité dans le domaine de la gouvernance forestière en Afrique centrale. Aussi, certains préconisent la « *formation des acteurs, notamment les auditeurs et les opérationnels dans les schémas les plus reconnus de certification forestière*¹⁵ », d'autres insistent sur la maîtrise des principes du processus APV-FLEGT¹⁶.

Compte tenu de l'analyse des besoins en renforcement des capacités ci-dessus réalisée, force est de reconnaître que le déficit de compétences est une des contraintes majeures à la gouvernance forestière efficace et à une gestion durable des forêts au Cameroun. Il faut reconnaître qu'au Cameroun, les programmes d'enseignement forestier n'ont pas été régulièrement adaptés aux changements intervenus dans le secteur forestier, les méthodes pédagogiques ne sont pas toujours appropriées pour les nouveaux objectifs d'apprentissage, et les infrastructures ne permettent pas aux enseignants de conduire la formation d'une manière convenable. C'est la raison pour laquelle la problématique de la pédagogie interpelle profondément dans la présente étude.

2.4 Situation de la pédagogie universitaire au Cameroun

La question de la pédagogie universitaire apparaît comme un tabou lorsqu'on en parle avec les enseignants. Si les plus jeunes dans la profession se montrent réservés et accessibles quant à l'ouverture du débat, les plus anciens sont moins réceptifs et estiment qu'il s'agit d'une préoccupation pour la jeune génération. Or, la mise en place du système Licence-Master-Doctorat (LMD) a donné lieu à une nouvelle configuration de l'enseignement supérieur et, ce faisant, au système d'enseignement. Il est donc question ici d'ouvrir le débat au sujet de la pédagogie universitaire. La présente section est ainsi organisée autour de trois idées : le cadre institutionnel de développement, de mise en œuvre et de suivi-

¹² Entretien du 6 juin 2015 à Douala avec S. N. du Bureau Veritas.

¹³ Entretien du 3 juin 2015 à Yaoundé avec N. E., directeur de l'ONG *Environnement-Recherche-Action*.

¹⁴ Entretien du 3 juin 2015 à Yaoundé avec T. A., directeur exécutif de *Rainbow Environmental Consult*.

¹⁵ Entretien du 6 juin 2015 à Douala avec S. N. du Bureau Veritas.

¹⁶ Entretien du 3 juin 2015 à Yaoundé avec N. E., directeur de l'ONG *Environnement-Recherche-Action* ; Entretien du 05 juin 2015 à Yaoundé avec N. J. cadre dans l'ONG *Cameroon Environmental Watch*.

évaluation de la pédagogie universitaire au Cameroun (1) ; les pratiques pédagogiques dans les établissements d'enseignement supérieur en général et en matière de l'enseignement de la gouvernance forestière et des ressources naturelles en particulier (2) ; les perceptions des enseignements reçus par les apprenants et les consommateurs des produits des universités, notamment en ce qui concerne la gouvernance forestière (3).

2.4.1 Cadre institutionnel

L'enseignement supérieur au Cameroun est encadré par un ensemble de lois et décrets, d'arrêtés, de circulaires et de décisions et de conventions et accords¹⁷. En ce qui concerne le cadre institutionnel de développement, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la pédagogie universitaire au Cameroun, lesdits textes sont tout à fait clairs sur la question. Dans la loi N° 005 du 16 avril 2001, la pédagogie est inscrite au chapitre 2 en rapport aux personnels enseignants. En ses Articles 36 (1) et 37 (1) on peut lire : « *L'enseignant est le principal garant de la qualité des enseignements et des formations assurées dans les institutions d'enseignement supérieur... L'enseignant est soumis à l'obligation d'enseignement, d'éducation, d'encadrement pédagogique, de production scientifique, d'évaluation et de rectitude morale* ».

Dans le Décret N° 98/231 du 28 septembre 1998, portant organisation du MINESUP, nous pouvons retenir dans le Titre 6 sur l'Inspection générale académique qu'elle est en charge « *de l'animation et du contrôle académique* ». Le Titre 7 sur l'Administration centrale, dévoile la Direction du développement de l'enseignement supérieur en dessous de laquelle se trouve la Sous-direction des programmes et des examens. Ce sont ces structures qui ont la charge des activités pédagogiques au MINESUP.

A la lecture des Décrets portant organisation administrative et académique des universités publiques au Cameroun, diverses dispositions donnent lieu à la prise en charge des contraintes pédagogiques universitaires. On peut ainsi se rendre compte d'entrée de jeu que chaque université est une entité scientifique et culturelle dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Se faisant elle à entre autres missions « *d'élaborer et de transmettre les connaissances* ». Mais, sous l'autorité de la tutelle (MINESUP) qui « *harmonise les formations universitaires avec les exigences du développement économique, social et culturel de la nation ; assure le contrôle des formations dispensées par les Institutions Universitaires ... ; arrête les programmes d'enseignement, régime des études et des examens...* » (Minesup, 2003 : 115). Différents organes et autorités universitaires sont chargés de la mise en œuvre des activités pédagogiques. Par exemple :

¹⁷ Voir : Recueil des textes de l'enseignement supérieur au Cameroun, Novembre 2003

- Le Conseil de l'université « *coordonne ... les programmes pédagogiques proposés par les établissements ; approuve les programmes d'enseignement et de recherche qu'arrête le Ministre de tutelle* » (MINESUP, 2003 : 125).
- Le Recteur « *suit l'élaboration et l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche* » (MINESUP, 2003 : 128).
- La Direction des Affaires Académiques et de la Coopération (DAAC) est chargées « *des questions relatives à l'enseignement, à la recherche, à l'évaluation des enseignants, à la vie académique des Etablissements [soit] les programmes pédagogiques, toutes questions relatives au régime des études, des examens et aux méthodes d'enseignement ; l'évaluation des enseignements et du corps enseignant ; la recherche scientifique, technique et pédagogique ; ...* » (Minesup, 2003 : 131). A la DAAC, le Chef service des programmes est chargé « *du suivi des activités académiques ; de l'évaluation des programmes pour une plus grande adéquation entre la formation et l'emploi* » (MINESUP, 2003 : 132).
- Au niveau des établissements, notamment des facultés, on retrouve les départements, les centres de recherche et les laboratoires. Le département est « *chargé de l'élaboration, de l'exécution et du suivi des programmes d'enseignement et de la recherche. En outre, il assure la gestion académique des examens et autres évaluation des connaissances* » (MINESUP, 2003 : 142). Par ailleurs, le vice Doyen chargé des programmes et du suivi des activités académiques est responsable « *de la coordination des activités des Départements relevant de son autorité ; de l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche ; de la régularité et de la ponctualité des prestations pédagogiques ; ...* » (MINESUP, 2003 : 145).

De ce qui précède, il ressort que le département est en principe le niveau de mise en œuvre de l'activité pédagogique universitaire au Cameroun et le MINESUP le niveau de prise de décision. Mais, nos observations permettent d'indiquer que les départements décident des programmes qui sont juste soumis pour validation administrative à leur hiérarchie.

En contexte de LMD, soit depuis 2006, il n'est pas exagéré de dire qu'il n'existe pas de directives nationales spécifiques en matière de pédagogie universitaire au Cameroun, notamment en ce qui concerne l'élaboration des programmes d'enseignement, la transmission des connaissances et leur évaluation. Or le système LMD apporte une révolution totale des pratiques jusque là en cours dans les établissements d'enseignement supérieur. Jusqu'à cette date, les directives de la CEMAC en la matière sont celles utilisées au MINESUP. Par ailleurs il convient de relever qu'il existe au MINESUP un programme intitulé Pole d'Appui à la Professionnalisation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (PAPESAC).

Le PAPESAC a pour mission de contribuer à la modernisation et à la professionnalisation de l'enseignement supérieur en Afrique centrale. Il offre des services de renforcement des capacités et d'appui-conseil aux institutions qui en font la demande sur des thématiques identifiées comme pertinentes, et faisant l'objet d'une demande non satisfaite par d'autres acteurs. Ces thématiques sont à ce jour :

- l'ingénierie de la formation pour améliorer l'adéquation formation-emploi selon une approche centrée sur les compétences ;
- la professionnalisation des enseignants-chercheurs pour inciter les enseignants à se rapprocher du monde socioprofessionnel, à adopter des pratiques pédagogiques innovantes orientées sur les compétences, à mieux contribuer à l'orientation des étudiants et à leur insertion dans la vie active ;
- la structuration de la recherche et des écoles doctorales, pour une meilleure contribution aux problématiques de développement socioéconomique ;
- la démarche qualité dans l'enseignement supérieur vers une plus grande satisfaction des clients de l'enseignement supérieur et une certification ou une accréditation ;
- l'ingénierie de projets universitaires pour le montage de projets bancables auprès des partenaires techniques et financiers et la planification des réformes d'établissements ;
- l'observation des métiers et des compétences pour appréhender leurs évolutions quantitatives et qualitatives au sein des différents secteurs d'activité économique.

2.4.2 Pratiques pédagogiques

A cause de l'absence de cadre opératoire national de la pratique pédagogique dans les universités, le flanc est ouvert à une multiplicité de pratiques centrées sur les acteurs, notamment les responsables de l'administration académique, les enseignants et les étudiants.

- Elaboration des programmes d'enseignement

L'étude révèle que la base opératoire d'élaboration des programmes d'enseignement dans les universités du Cameroun est le département et tout le processus est « clos » au milieu universitaire. La participation des apprenants n'est pas démontrée et encore moins celle des milieux professionnels. Conçus en « interne » dans les départements, les programmes sont proposés pour validation par le MINESUP. Cependant, les expériences personnelles des enseignants (Filière et département), les ressources humaines disponibles, les orientations administratives de la tutelle (formation bilingue, TIC, création d'entreprise, transdisciplinarité, etc.) et les contraintes de forme du système LMD, etc. sont quelques exigences qui déterminent l'adoption et la validation des programmes d'enseignement. Il n'y a que peu d'indicateurs sur les compétences attendus à la fin de la formation. Ou plutôt,

le processus de conception et de validation n'est pas apte à décliner une compétence claire de l'apprenant à la fin de sa formation.

- Qualité de l'enseignant

Des observations lors des descentes de terrain il ressort que l'enseignant est l'acteur dominant des pratiques pédagogiques. Tel est d'ailleurs l'esprit et la lettre de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. En ses articles 36 (1) et 37 (1), cette loi attribue pratiquement tous les pouvoirs à l'enseignant en ces termes : « *L'enseignant est le principal garant de la qualité des enseignements et des formations assurées ... L'enseignant est soumis à l'obligation ... d'encadrement pédagogique, ... d'évaluation ...* ». En d'autres termes, chaque enseignant est « maître » de son cours et les syllabus préparés au niveau des filières et/ou des départements adviennent même à être foulés du pied. Plusieurs facteurs ont été mis en exergue par les enseignants rencontrés :



- Les enseignants permanents d'université ne suivent pas de formation pédagogique ou, tout au moins, cela n'est pas une exigence au moment de leur recrutement et ni même au cours de l'exercice de leur profession. Si le Doctorat est supposé (au regard de sa représentation dans l'enseignement supérieur), donner toute la connaissance théorique à son détenteur, il n'est pas le gage de la possession de savoir-faire en matière de pédagogie.
- les enseignants de certains établissements spécialisés sont pour la plupart des vacataires et en conséquence, ne sont pas disponibles pour le suivi des étudiants. Dans ces conditions, leurs cours sont généralement faits dans un temps très court (très souvent en moins d'une semaine) ;
- Au profit de l'introduction du système LMD, on peut recenser un certain nombre de professionnels qui participent aux formations sans réelles compétences en matière de pédagogie.

- Effectifs d'étudiants

Dans l'ensemble les universités camerounaises font face à une massification importante des effectifs par classe et par cours. Cela pose indéniablement des problèmes à l'enseignant



lorsqu'il faut créer des interactions avec les apprenants. Cette réalité est cependant propre aux formations dédiées à la recherche. Les filières professionnelles présentent des effectifs nettement moins importants. Dans ce sens, les formations en gestion des ressources naturelles présentent des effectifs raisonnables ; on a ainsi pu relever une moyenne de 75 étudiants par salle de classe. Cela laisse penser que les étudiants inscrits dans les

filières professionnelles, notamment dans les filières de gestion des ressources naturelles, sont dans des conditions d'apprentissage acceptables.

- Ressources didactiques

L'étude révèle que les ressources didactiques apparaissent comme le point le plus faible des pratiques pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur au Cameroun. Il s'agit entre autres de livres et de bibliothèque actualisée, d'outils de TIC (matériel de projection, accès internet, etc). Cependant, les établissements universitaires privés, d'ailleurs une minorité, apparaissent comme mieux pourvus en la matière. Cela laisse transparaître la difficulté pour les enseignants à expérimenter les méthodes pédagogiques modernes.

- Méthodes d'enseignement en classe

Des résultats des entretiens avec les enseignants et les étudiants, il ressort que les cours magistraux dominent dans les pratiques pédagogiques. Ceux-ci semblent pourtant ne pas avoir de la cote auprès des enseignants et étudiants rencontrés. Les deux groupes relèvent à cet effet que pendant ces cours, l'attention des étudiants est bien plus courte qu'on ne pourrait le croire. Ceux-ci ont un esprit qui vagabonde



après 25 minutes. Ils ne peuvent donc pendant une heure ou deux. Enseignants et étudiants rencontrés mettent en avant la nécessité de dynamiser les cours magistraux afin de mieux intéresser les étudiants par des méthodes plus actives.

L'étude fait heureusement ressortir l'existence de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) qui permettent aux enseignants de mobiliser des méthodes d'enseignement plus actives. Mais, ces séances de TD et TP sont très limitées dans le temps. Aussi, plusieurs enquêtés proposent aux enseignants de toujours créer des interactions avec les apprenants. Au total, l'étude a permis de mettre en lumière la cohabitation de deux méthodes d'enseignement:

- **Méthodes passives**

Elles consistent en ce que, la transmission du savoir est maîtrisé par celui qui dispense un enseignement donné et qui détient le pouvoir de sanction, de la vérité, du maître qui d'ailleurs dirige. C'est en effet ce que le « maître » ou le « prof » dit qui doit être retenu et restitué à l'évaluation, l'apprenant est réduit au second rang et ne peut prendre d'initiative, les enseignements sont figés et limités aux connaissances. Ces méthodes passives se résument à des pratiques de cours dictés en salle par le « prof » ou encore à celles (de plus en plus récurrentes) de distribution des notes de cours. En général les apprenants se contentent desdits cours ou notes de cours et certains en viennent même à les citer dans leurs exercices d'évaluation. Si on peut dire que ces étudiants sont « paresseux » et n'aiment pas lire, l'étude révèle qu'ils font face à une crise majeure de disponibilité des livres, une crise qui frappe aussi les enseignants. Ces derniers, dans la plupart des cas, puisent dans leurs ressources (bibliothèque) propres pour préparer les cours, ceci en raison de la désuétude ou de l'absence des ressources institutionnelles en la matière.

- **Méthodes actives**

Elles apparaissent comme les approches les plus encouragées en contexte actuel d'adoption du système LMD. Ici, les rapports du formateur et de l'apprenant sont davantage ceux de partenariat. Ainsi, le formateur a un rôle non directif et mieux, celui de facilitateur et les apprenant sont impliqué dans le processus d'apprentissage, aussi bien au moment de la construction du cours que de l'enseignement proprement dit. L'étude révèle que ces pratiques restent résiduelles dans les établissements enquêtés et se plus visibles lors des séances de TD et de TP. Dans ces cas, des exercices (préparés et proposés par le formateur) sont attribués aux groupes d'apprenants, qui préparent et présentent les résultats à l'attention de leurs pairs et du formateur. A ce titre, on peut aussi remarquer que des leçons sont préparées et présentées par les apprenants eux-mêmes. C'est de ces prestations de pairs que les discussions sur les contenus sont les plus nourries. On peut cependant relever que l'usage des TICE n'est pas tout à fait courant. Sur aucun site d'institution d'enseignement supérieur visité, nous n'avons pu obtenir des notes de cours. D'ailleurs, toutes les institutions n'ont pas de site web. Mais certains cours peuvent être trouvés sur les sites

personnels d'enseignants. Egalement, certains enseignants rendent des notes de cours disponibles à travers les adresses email des étudiants.

Au bout du compte, les approches directives semblent dominer les pratiques d'enseignement dans les universités camerounaises en général et au même titre dans les formations en gestion des ressources naturelles et forestières. Seulement, on peut convenir de ce que les effectifs relativement bas dans ces formations professionnelles sont largement favorables à la mise en œuvre des méthodes actives d'enseignement.

- **Evaluations/examens**

En matière d'évaluation, l'étude révèle que la marge de progression des universités et autres institutions d'enseignement supérieur visitées est grande. Etudiants et enseignants enquêtés sont unanimes sur un point, les taux de réussite lors des contrôles continus et des examens semestriels sont peu reluisants. A première vue, ces résultats pourraient faire penser à un faible niveau des étudiants évalués. Ce serait une conclusion hâtive si l'on s'en tient à ce qui a déjà été dit plus haut au sujet de l'élaboration des programmes, de la qualité de l'enseignant, des effectifs d'étudiants et des méthodes d'enseignement.

Nous pensons que des taux de réussite aussi bas appellent inmanquablement une réflexion sur la docimologie c'est-à-dire l'étude du déroulement des évaluations. Ces taux de réussites appellent à un examen approfondi des contenus et des modalités d'épreuves d'évaluation dans ces établissements. Les modalités des contrôles des connaissances constituent en effet un indicateur objectif et simple de l'évaluation d'un enseignement. Le principe voudrait qu'une bonne épreuve d'évaluation des étudiants soit valide, objective et fiable. On pourrait donc aisément s'interroger :

- Les épreuves d'évaluation dans ces institutions d'enseignement sont-elles valides ? Autrement dit, mesurent-elles réellement ce qu'elles sont censées mesurer pour certifier la compétence d'un étudiant à la réalisation d'une activité, technique ou intellectuelle ?
- Les épreuves d'évaluation dans ces institutions d'enseignement sont-elles objectives? Autrement dit, si à quelques jours ou semaines d'intervalle, elles sont corrigées par des correcteurs différents, ou si deux corrections sont effectuées par le même correcteur, aura-t-on des résultats identiques ?
- Les épreuves d'évaluation dans ces institutions d'enseignement sont-elles fiables ? Autrement dit, en soumettant plusieurs fois les mêmes étudiants aux mêmes épreuves et dans les mêmes conditions, obtiendra-t-on les mêmes résultats ?

2.4.3 Les perceptions des enseignements reçus dans les formations en gestion des ressources naturelles et forestières

Les étudiants enquêtés apprécient diversement les enseignements reçus. On peut résumer ces appréciations de la manière suivante :

- La gouvernance forestière ne constitue pas une orientation spécifique dans la formation reçue ;
- La participation des professionnels à la formation est mièvre, d'où l'inquiétude des apprenants au regard de la qualité des formateurs invités ;
- Les étudiants ne sont pas suivis en matière de recherche de stage, chaque étudiant se débrouille à trouver son stage. les services administratifs des établissements n'y sont pas efficacement impliqués ;
- Les voyages d'études sont peu bénéfiques ;
- Les enseignements ne sont pas actualisés ;
- Les cours sont très nombreux et davantage théoriques, généralistes voire génériques et peu pratiques ;
- Le matériel didactique est très pauvre : défaut de laboratoire, de livres et de bibliothèque actualisées ;
- Les faiblesses des formateurs quant à la maîtrise des outils législatifs de contrôle forestier ;
- Le défaut de matériel pour les travaux pratiques ;
- La programmation des cours dépend le plus souvent de la disponibilité des enseignants,
- Les salles de classes ne sont pas adaptées à l'utilisation des TIC ;
- L'interactivité pendant les cours est effective mais les échanges sont la plupart de temps difficiles avec les enseignants ;

On a aussi voulu voir la perception que les milieux d'entreprises, utilisateurs des produits des institutions de l'enseignement supérieur au Cameroun, ont des enseignements fournis aux étudiants. Il ressort des entretiens menés avec des responsables d'entreprises que :

- En dépit des stages effectués par les étudiants, les formations sont trop théoriques et manquent de véritable orientation pratique.
- Les produits issus des universités manquent de curiosité et d'esprit d'initiative, ils sont davantage attentistes et ne sont pas proactifs ;
- Les compétences en matière de législation et de pratiques de la gouvernance forestière globalement sont en deçà de la moyenne requise.

CHAPITRE 3 : RECOMMANDATIONS

3.1 Possibilité de créer des programmes de formation spécifiques aux questions de gouvernance forestière dans les universités

Au Cameroun comme dans tous les pays de l'Afrique centrale, les contraintes principales empêchant la gouvernance forestière durable sont : le non-respect des lois forestières à tous

les niveaux de la société, l'insuffisance de coordination entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire et l'engagement politique insuffisant vis-à-vis de l'application et du respect des politiques et de la législation dans le secteur forestier. A ceux-ci s'ajoute le manque de financements. Comme l'indiquent les résultats ci-dessus portant sur le diagnostic des produits des universités et des écoles spécialisées, on peut aussi mettre en lumière les problèmes de faibles capacités humaines. Les universités pourraient jouer un rôle important dans le renforcement des capacités d'application de la loi et de la gouvernance forestière si et seulement si ces principales faiblesses sont adressées.

La présente étude a mis en lumière les problèmes de la formation aux questions de gouvernance forestière qui se posent aussi bien au niveau de la formation initiale qu'au niveau de la formation continue. La formation initiale est insuffisamment adaptée au contexte actuel de la gestion durable des écosystèmes forestiers. Les connaissances et les pratiques nouvelles n'ont pas été intégrées systématiquement dans les programmes de formation des institutions de formation forestières. Bien plus, la section sur la situation de la pédagogie universitaire au Cameroun montre des enseignants, plongés dans une situation d'isolement, et qui ont difficilement accès à la formation continue et aux informations récentes sur l'évolution des connaissances et des pratiques en matière de gestion durable des forêts. Enfin, de nombreuses institutions incluent une dimension forestière ou environnementale dans leur curriculum sous forme principalement de formation initiale de niveau master professionnel, principalement pour tenter d'accroître les sources de revenus, d'améliorer leur image car adressant des questions de l'heure et d'évincer d'autres institutions traditionnelles de formation forestière rivales. Une avancée qui ne s'accompagne pas de modifications voulues aux programmes d'études pour englober les thématiques telles que la gouvernance forestière, d'amélioration de pratiques pédagogiques, de développement de partenariats de formation et de recherche avec le secteur privé et la société civile ni de réseautage avec d'autres institutions de recherche et d'enseignement.

Dans ce contexte et en conformité avec les directives régionales relatives à la formation forestière et environnementale en Afrique Centrale (COMIFAC, 2012), la création des programmes de formations spécifiques aux questions de gouvernance forestière devrait se faire dans un nombre limité d'institutions universitaires (pôles d'excellences) sans exclure la prise en compte de cette question dans les programmes existants de formation d'autres institutions sous forme de séminaires ou de conférences, et/ou de nouvelles unités d'enseignements. L'expérience dans la formation en foresterie, les capacités des formateurs internes en gouvernance forestière, et l'interdisciplinarité des équipes de formation, l'utilisation des TICE dans les programmes de formation, le potentiel de réseautage (au niveau national, régional et international) tant au niveau du secteur privé que de la société civile et des institutions de formation et de recherche sont quelques-uns des critères qui pourraient permettre l'identification des institutions appropriées (pôle national

d'excellence en gouvernance forestière) pour la mise en place des programmes de formations spécifiques aux questions de gouvernance forestière

Il est important de reconnaître que ces institutions n'auront pas le monopole comme fournisseurs de savoir et ne devront pas privilégier l'enseignement d'un ensemble de connaissances prédéfini, mais renforcer les capacités d'apprentissage auprès de diverses sources. La principale tâche du système pédagogique sera d'ouvrir les esprits et de les rendre plus critiques. Pour remplir cette tâche, les limites disciplinaires sur lesquelles prospère la foresterie devront être brisées.

Le renforcement des capacités en gouvernance forestière devra concerner toute une gamme de parties prenantes comprenant (i) les agences gouvernementales, (ii) les décideurs politiques (iii) les communautés locales, (iv) le secteur privé, (v) la société civile et les ONG, (vi) les institutions et systèmes d'enseignement, (vii) les institutions de recherche, de même que les donateurs, les agences de financement et les autres partenaires du développement (viii). La dynamique de formation sera assurée par le biais de systèmes de formation continue, de formation initiale, mais également par des filières de formation non formelles, telles que des formations sur le tas ou des projets à base communautaire dans le cadre de la recherche-action.

3.2 Proposition d'esquisse de programmes de formation

Le principe de la formation en alternance qui alterne la formation théorique en salle et la formation pratique en milieu professionnel guidera l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation. Par ailleurs, le système modulaire assurera les acquisitions de compétences (ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de gouvernance forestière durable).

L'expérience accumulée depuis plusieurs années par le CIDT de l'Université de Wolverhampton au Royaume Uni devrait être capitalisée et contextualisée en vue d'un transfert dans une institution au Cameroun. Les thématiques prioritaires à introduire dans les modules de formation peuvent être présentées comme suit :

Tableau 6 : Proposition de programmes de formation

Parcours/ Filière	Programme	Organisation de la formation	Débouchés
Foresterie (Master)	<i>Cursus spécialisé en gouvernance forestière</i> - Concepts de base et moteurs de la gouvernance forestière ; - Cadre institutionnel, légal et réglementaire de la gestion forestière ; - Enjeux et défis de la gouvernance forestière au niveau national et dans le Bassin du Congo ;	- Un premier serait consacré à l'enseignement académique et à des projets de terrain - Un second semestre serait dédié au stage professionnel, d'une	Carrière dans les domaines de la gouvernance locale et du développement rural et de la gestion durable des écosystèmes

	<ul style="list-style-type: none"> - Processus internationaux d'AGF et leur empreinte au niveau national et dans le Bassin du Congo; - Forêts et changement climatiques (mécanisme REDD) ; - Planification et techniques de communication - Développement d'une stratégie de communication ; - Inventaires multi – ressources ; - Application des sciences géomatiques à la GDF ; - Exploitation forestière à impact réduit - Traçabilité, certification du bois et audits ; - Aspects sociaux (information, éducation, communication, gestion participative, gestion des conflits) de la GDF ; - Etudes d'impact environnemental et social ; - Communautés/populations locales et/ou indigènes et GF ; - Applicabilité de la GF durable ; - Ethique et civisme ; - Etc. 	<p>durée de cinq mois (en entreprise, dans un centre de recherche, une administration ou un établissement public)</p> <p>Majorité des enseignements assurée par des professionnels venant du monde des entreprises et de la société civile</p>	<p>forestiers notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chargé d'étude forêt et environnement - Gestionnaire d'écosystèmes forestiers - Aménagiste forestier - Responsable de conservation forêt-biodiversité - Chef de projet recherche-développement
<p>Sociologie/ Géographie/ Droit/Science politique (Master)</p>	<p><i>Cursus spécialisés Environnement/ Développement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Forêts et développement - Forêts et changement climatiques - Concepts de base et moteurs de la gouvernance forestière - Initiation aux mécanismes et pratiques d'APA - Aspects sociaux (information, éducation, communication, gestion participative, gestion des conflits) de la gestion des ressources naturelles (y compris forestières) - Intégration des textes et mécanismes en matière d'environnement et des forêts dans les projets de développement - Intégration des droits des riverains dans l'animation des projets de développement - Droit de l'environnement (prise en compte la traçabilité de la légalité bois) 	<p>Un premier serait consacré à l'enseignement académique et à des projets de terrain</p> <p>Un second semestre serait dédié au stage professionnel, d'une durée de cinq mois (en entreprise, dans un centre de recherche, une ONG, une administration ou un établissement public)</p> <p>Majorité des enseignements assurée par des professionnels venant du monde des entreprises et de la société civile</p>	<p>Cadre dans des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisations internationales, - Services centraux et déconcentrés de l'administration, - Cabinets d'études et de conseils, - ONG nationales et internationales, - Chargés d'études et de recherches dans des entreprises diverses
<p>Formation continue</p>	<p><i>Des modules de perfectionnement des habiletés et des compétences à la carte pour répondre aux demandes liées au domaine forestier mais aussi liées aux métiers en marge de l'économie forestière et qui ont un intérêt à développer des compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concepts de base et moteurs de la gouvernance forestière - Audit, Certification appliqué au secteur forestier - Mécanismes REDD+ et APV - Initiation aux mécanismes et pratiques d'APA 	<p>L'activité de formation offerte par l'Ordre est d'une durée d'un à quelques jours.</p> <p>Majorité des enseignements assurée par des professionnels venant du monde des entreprises et de la société civile</p>	<p>Individus déjà en service comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chargé d'étude forêt et environnement - Gestionnaire d'écosystèmes forestiers - Aménagiste forestier - Responsable de conservation forêt-biodiversité - Chef de projet

	- Droit de l'environnement (prise en compte la traçabilité de la légalité bois)		recherche- développement - Universitaires
--	---	--	---

3.3 Proposition d'amélioration de la pédagogie universitaire

Face à la quadruple contrainte d'une demande sociale d'enseignement supérieur forte, de marges budgétaires réduites, d'un marché de l'emploi peu porteur et d'une faible contribution de l'enseignement supérieur à une croissance inclusive et un développement durable, le Président de la République du Cameroun, Paul BIYA a affirmé avec force le 10 février 2008, « Il faut transformer radicalement l'image de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ». Cette prescription présidentielle se situe dans le prolongement d'une vision générale déjà définie dans trois référentiels institutionnels majeurs : la Loi d'Orientation de l'Enseignement Supérieur (16 avril 2001), le Document de Stratégie pour la croissance et l'Emploi (DSCE) et le Budget-Programme qui définit un Plan de développement triennal (2013, 2014, 2015) de l'Enseignement Supérieur décliné en quatre programmes phares dont les objectifs sont :

- produire des ressources humaines de qualité dans les domaines stratégiques définis par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi ;
- rapprocher durablement les facultés classiques des milieux socioprofessionnels en vue d'adapter leur formation à la demande des entreprises et de garantir l'employabilité de leurs diplômés ;
- renforcer le système national de la recherche et de l'innovation universitaires ainsi que les transferts de technologie pour soutenir et impulser la productivité industrielle et la croissance économique ;
- assurer un meilleur pilotage axé sur les résultats en améliorant les conditions de travail et de vie des personnels et des étudiants de l'Enseignement supérieur.

Le plein accomplissement de telles missions induit nécessairement un changement de paradigmes qui pourraient s'appuyer sur les deux axes stratégiques suivants :

- la valorisation des pédagogies dites actives plus propices au développement d'une motivation intrinsèque chez les étudiants ;
- des approches docimologiques (méthodes d'évaluation) innovantes qui portent plus sur l'évaluation des savoir-faire que sur l'évaluation des savoirs.

3.3.1 La valorisation de la pédagogie dite active

Nous recommandons le changement du paradigme de la pédagogie universitaire au Cameroun, c'est-à-dire, le passage d'après Romainville « *"du pourvoyeur" d'informations au facilitateur d'apprentissage* ». Il s'agit précisément de rompre dans l'université camerounaise avec la posture du « magister dixit » qui a fait trop de dégâts jusque-là dans

nos universités. Cette méthode a en effet provoqué la production d'individus ayant « ingurgité » une masse de savoirs, des individus capables d'étaler ces savoirs chaque fois que besoin se fait sentir, mais des savoirs coupés des pratiques de terrain. On comprend donc pourquoi dans la section relative aux pratiques pédagogiques des étudiants rencontrés se plaignent des cours très nombreux et théoriques, généralistes voire génériques et peu pratiques.

La mise en œuvre d'une pédagogie active se manifesterait donc par les points suivants :

- la recherche des situations pédagogiques proches de la réalité pour concrétiser les concepts abordés.
- une transposition facile à la réalité quotidienne envisagée (vie de l'entreprise par exemple).
- les modules de formation doivent avoir du sens pour les participants pour qu'ils puissent s'approprier l'enseignement et mieux mémoriser son contenu.
- l'intérêt des scénarios retenus et la conception de bons supports de cours doivent mobiliser les personnes, susciter une attention constante qui leur permet de mesurer leur performance dès la mise en œuvre des actions de formation
- La diversité des études de cas est garante de leur motivation, par le recours à des scénarios structurés où le formateur intervient peu et à des scénarios plus ouverts favorisant les interactions entre participants. La simulation d'un cas pédagogique doit mettre aussi l'accent sur les aspects ludiques de la situation étudiée, plus attrayant et en même temps moins impliquant qu'une situation réelle.

Nous préconisons ainsi une pédagogie marquée par la « mise en situation » des apprenants. Elle se ferait par le recours à diverses formes de modalités pédagogiques, s'appuyant sur les connaissances existantes (les pré-requis), mêlant exercices progressifs et discussions libres, le travail sur des contenus à une réflexion sur l'implication et la participation de chacun. Dans ce cadre, le formateur a un rôle essentiel à jouer, étant tour à tour formateur, facilitateur et animateur du groupe.

Il s'agirait une « pédagogie de la réussite » qui privilégie la recherche et la corrections des erreurs par chaque étudiant et en groupe ainsi que l'intégration d'une capacité à réussir en groupe qui assure que chacun peut s'approprier les valeurs sous-jacentes à la formation. Cette approche permettrait in fine de reconfigurer l'offre de formation pour l'adapter à la demande du marché camerounais et sous-régional.

3.3.2 Des approches docimologiques (méthodes d'évaluation) innovantes

La modernisation des pratiques pédagogiques universitaires au Cameroun doit également reposer sur une approche innovante de l'évaluation des étudiants, c'est-à-dire de la façon

dont sont attribuées les notes par les correcteurs des examens. La bonne pratique en la matière consiste à multiplier les questions préalables :

- pourquoi évaluer ? Connaitre, comprendre, analyser ?
- pour qui évaluer ? Pour l'apprenant, pour le commanditaire de la formation, pour le futur employeur, etc. ?
- comment évaluer ? Par la forme, le contenu ?
- qui évaluer ? L'apprenant, le formateur, la formation, etc. ?
- quoi évaluer ? Les connaissances, les pratiques, les attitudes, les objectifs ?
- quand évaluer ? En début de cycle, en fin de cycle, de façon permanente ?

En tout état de cause, l'évaluation devra se présenter comme L'évaluation se présente comme un outil de mesure mais aussi de jugement qui permet d'apprécier ou d'estimer la valeur des savoirs (connaissance), savoir-faire (pratiques), et savoir-être (attitudes) de l'apprenant et qui aide ce dernier à rendre compte de ses capacités et de ces réussites ou en cas d'échec, de s'améliorer.

3.4 Mission, vision, organisation et fonctionnement du Centre Sous Régional CEMAC d'Innovation Pédagogique Universitaire (CEsRIPU)

3.4.1 Mission et vision du CERIPU

La mission du CEsRIPU est de concevoir et d'offrir des services de formation en partenariat avec les employeurs potentiels dans le cadre de l'accompagnement et de la promotion de l'innovation afin de soutenir et de valoriser la pédagogie et la qualité de l'apprentissage.

Travailler en partenariat avec toutes les instances organisationnelles qui sont parties prenantes de cette mission. La vision est que les pratiques pédagogiques efficaces et novatrices développées par le CEsRIPU induisent une culture axée sur la qualité de l'enseignement supérieur dans la sous-région CEMAC en général et au Cameroun en particulier afin qu'il améliore sa contribution au développement socio-économique de l'espace considéré.

3.4.2 Objectifs

L'objectif central du CEsRIPU est de contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation dans l'enseignement supérieur dans l'espace considéré. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- **Pour les étudiants**

- assurer des formations essentiellement dans le domaine des compétences méthodologiques entre autres, de la prise de notes, du résumé, de la mémorisation, de l'exposé oral, de la communication écrite, etc.).

- **Pour les enseignants/départements/facultés/universités**

- Accompagner et promouvoir les innovations pédagogiques (design pédagogique, évaluation de son enseignement, évaluation des apprenants, droit d'auteur et plagiat, création et animation des équipes, publication d'une revue pédagogique, aide à la conception et au développement de projets des enseignants dans les usages de plus en plus fréquents des TICE, gestion et développement des plateformes internet, avis pédagogique, conception et développement de produits, accompagnement de projet, etc.) ;
- former/accompagner dans la conception des enseignements et des programmes de formation ;
- former/accompagner dans l'évaluation des enseignements, des programmes de formation et des apprentissages ;
- accompagner dans le développement professionnel et la gestion du travail académique ;
- créer des communautés d'apprentissage et d'échanges d'expertise et de pratiques exemplaires en enseignement universitaire.
- Afin d'assurer une haute qualité de ses services et de ses formations, le CEsRIPU développera des recherches sur plusieurs thématiques parmi lesquelles :
 - les pré-requis des formations universitaires ;
 - l'accompagnement des étudiants débutants ;
 - les facteurs de réussite au supérieur ;
 - la didactique spécifique à l'enseignement supérieur ;
 - l'intégration des TICE dans l'enseignement supérieur ;
 - le design pédagogique de produits multimédia ;
 - Etc.

Enfin, le CERIPU possèdera un centre de ressources en lien avec l'enseignement supérieur et la technologie de l'éducation et regroupant plusieurs ouvrages, périodiques et matériel

multimédia consacrés à la pédagogie et qui seront régulièrement mis à jour suite aux recherches effectuées dans ce domaine.

3.4.3 Organisation/fonctionnement

Nous proposons ici deux scénarios, un « haut » ou « optimiste » et un autre « bas » ou pessimiste ». Le scénario « haut » ou « optimiste » correspond à une situation de disponibilités financières pour la mise en œuvre d'une institution physique. Le scénario « bas » ou « pessimiste » correspond à la mise en œuvre du centre en situation de difficulté à trouver des bailleurs de fonds prêts à accompagner le processus.

- « Scénario haut »

Afin d'assurer une meilleure appropriation sous régionale, son organisation et son fonctionnement pourrait être régis par un Arrêté du MINESUP. Le CERIPU comprendrait un Comité de Direction et une Direction dont le responsable (Directeur) serait nommé par arrêté du MINESUP. Outre la Direction, le centre comprend quatre autres services :

- Le service de l'accueil, de l'information et de la documentation, chargé de l'accueil et de l'information des nouveaux enseignants, de la mise à disposition et de la gestion des ressources documentaires, de la répercussion de toutes informations pouvant intéresser les enseignants et étudiants;
- Le service de formation qui est chargé d'identifier et de partager des bonnes pratiques pédagogiques entre enseignants, de planifier et d'organiser des sessions de formation initiale ou continue des enseignants en pédagogie universitaire, de promouvoir la mise en ligne des cours, de gérer l'équipement informatique et multi média du centre destiné au renforcement des capacités des enseignants, d'initier l'élaboration et la relecture des programmes de formation ;
- Le service de recherche et prospective qui est chargé d'identifier les thèmes de recherche, de promouvoir la constitution d'équipes de recherche et assurer leur dynamisme, de planifier et d'organiser des colloques scientifiques, de promouvoir la publication d'articles, notamment en ligne ;
- Le service administratif et financier chargé de la gestion administrative du personnel et de la gestion matérielle et financière du centre.

Les ressources financières du centre proviendraient des consultations, subventions de l'État, des dons et legs, des projets développés en partenariat avec le secteur privé et les institutions internationales et sous régionales.

- « **Scénario bas** »

Le CERIPU est structuré sous la forme d'une plateforme numérique de partage de ressources pédagogiques entre enseignants des universités et écoles. Le manque de possibilités d'échanges de données pédagogiques entre les enseignants-chercheurs est en effet un inconvénient majeur qui limite leur capacité à prendre efficacement en charge leurs activités d'enseignement. Il s'agirait donc simplement de construire une infrastructure numérique adéquate en vue du stockage sécurisé et du partage de données pédagogiques. L'avantage de ce scénario est d'être moins « consommateur » de la ressource humaine. On aurait besoin d'un ou de deux administrateurs de réseau nommés par arrêté ministériel. Leur fonction serait de garantir l'accès aux données mises en partage.

La plateforme numérique serait alimentée par des enseignants expérimentés (en podcasts) reconnus pour leurs compétences dans le domaine de la pédagogie universitaire, par la documentation des organisations internationales spécialisées en matière de pédagogie universitaire et par des échanges d'expérience entre enseignants via un espace numérique d'échanges interpersonnels (chat, visioconférence, audioconférence, questions/réponses, forums ...). Il s'agirait alors de renforcer le potentiel collaboratif des enseignants camerounais dans le domaine de la pédagogie universitaire, à travers des discussions instantanées sur des thématiques précises d'enseignement, le partage instantané de textes et de bibliographie.

CHAPITRE 4 : CONCLUSION

Au terme de cette étude, il a été question de faire un état des lieux de la formation universitaire en gouvernance forestière et de même que celui de la pédagogie dans les établissements d'enseignement supérieur au Cameroun. Pour le faire les approches méthodologiques utilisées sont principalement qualitatives, combinant la recherche documentaire, les entretiens individuels et collectifs, avec diverses cibles telles que les étudiants, les enseignants, les chefs de Départements, les coordonateurs de Master, les responsables académiques et pédagogiques, les professionnels en entreprises, les responsables administratifs dans les ministères, etc. Etaient pris en compte, les établissements universitaires publics et privés mais aussi, l'Ecole Nationale de Eaux et Forêts de Mbalmayo et l'Ecole de Faune de Garoua, en raison de la provision de l'espace professionnel forestier public en ressources humaines.

Il ressort de cette étude que l'enseignement de la gouvernance forestière apparaît comme l'enfant pauvre de la formation universitaire en général et de la formation environnementale et de gestion des ressources naturelles en particulier. Aussi bien dans les formations spécialisées en foresterie que les formations en gestion des ressources naturelles et de même que celle qui ont des cours apparentés et en environnement. La prise en compte

de la gouvernance forestière reste quasi incidente. Il n'y a ni formation spécialisée en la matière et de la même façon, il n'y a pas de cours qui soit dédié à la question et encore moins, qui prenne en compte les nouveaux paradigmes en la matière que sont : l'APV-FLEGT, la REDD+, PSE, APA, la certification forestière, la transparence, la lutte contre la corruption, etc. Cette situation justifie le doute que les professionnels ont quant aux compétences pratiques/opérationnelles des produits issus des institutions de formation universitaire au Cameroun. C'est dans le même sens que les apprenants estiment que leur formation est « trop théorique » et peu adossée sur la pratique en milieu professionnel, ce qui soulève la question pédagogique. Les besoins exprimés sont tous aussi conséquents et s'inscrivent dans un environnement favorable, avec la mise en place continue du système LMD. Ces besoins sont présentés sous la forme de recommandation à la fin de cette étude, notamment en termes de création de nouveaux programmes de formation de niveau Master, d'une part pour les spécialistes des sciences forestières et d'autre part pour les spécialistes des sciences sociales connexes.

En matière de pédagogie universitaire, la situation n'est guère meilleure. Le cadre institutionnel en la matière n'est pas de nature à favoriser des pratiques pédagogiques actuelles dites actives, malgré l'arrimage au système LMD. Il n'existe pas encore de directives nationales spécifiques en matière de pédagogie universitaire au Cameroun, notamment en ce qui concerne l'élaboration des programmes d'enseignement, la transmission des connaissances et leur évaluation. La pédagogie reste encore centrée sur l'enseignant qui y va de sa « bonne foi », de sa motivation, de ses ressources, de son expérience, etc. Mais il faut reconnaître qu'il y a une bonne volonté dans certaines formations spécialisées en foresterie et en gestion des ressources naturelles, de même que chez certains enseignants de s'arrimer aux méthodes actives de pédagogie. C'est ainsi qu'on peut se rendre compte de l'utilisation des TIC, des pratiques interactives, de la présentation des leçons par les enseignants, etc. Mais ces « bonnes pratiques » se font sous l'autorité de l'enseignant qui est parfois comme « seul détenteur de vérité ». La recommandation qui est faite ici est relative à la mise en place d'une institution pédagogique active à portée sous-régionale en charge du développement professionnel, d'accompagnement et de promotion de l'innovation afin de soutenir et de valoriser la pédagogie et la qualité de l'apprentissage et travaillant en partenariat avec toutes les instances organisationnelles qui sont parties prenantes de la pédagogie universitaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADEA, (1999)- La réforme d'un système national d'enseignement supérieur : l'exemple du Cameroun
- Association des Universités Africaines, (2008)- Guide de formation du LMD à l'usage des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique francophone, REESAO et ADEA, Ghana 2008 ;

- CEEAC, (2007)- Politique générale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles, Département Intégration Physique Economique et Monétaire, Yaoundé ;
- CEMAC, (2006)- Directive N° 02/06-UEAC-019-CM-14, Portant organisation des Etudes universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du Système LMD
- Code forestier du Cameroun
- COMIFAC, (2005)- Plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, GTZ ;
- COMIFAC, (2012)- Directives régionales relatives à la formation forestière et environnementale en Afrique Centrale, série politique N°5 ;
- ECOFORAF, (2012)- Certification forestière, des métiers aux formations ;
- FAO, RIFFEAC, UICN, (2003)- évaluation des besoins en formation dans le secteur forestier en Afrique centrale ;
- KOYO, Jean-Prosper, (ed), (1999)- Bases pour la mise en cohérence des politiques et lois forestières des pays d'Afrique Centrale, UICN ;
- MINESUP, (2003)- Recueil des textes de l'enseignement supérieur au Cameroun ;
- Ngolle Ngolle, Elvis, (Sous la supervision de), Comprendre l'Accord de Partenariat Volontaire du processus FLEGT, MINFOF ;
- Nguiffo Samuel, et Nkuinchua Théodyl, (2013)- (avec la collaboration de), Les défis de la mise en oeuvre de l'APN au Cameroun, Centre pour l'Environnement et le Développement, Yaoundé ;
- PAPESAC, (2012)- Rapport d'activité 2012 ;
- PAPESAC, (2013)- Rapport annuel 2013 ;
- PNUE, (2015)- Etude bilan du processus APV/FLEGT dans le bassin du Congo : Succès, contraintes et perspectives ;
- RIFFEAC / FAO, (2002)- évaluation des besoins en matière de formation forestière ;
- RIFFEAC, rapport technique N°1 :« Etude des besoins en formation dans le domaine de l'aménagement forestier en Afrique centrale » ;
- RIFFEAC, rapport technique N°3 : « Méthodes et outils pédagogiques, pour l'enseignement, le suivi et l'évaluation des programmes de formation ;
- Romainville, M. (2000). *L'échec dans l'université de masse*. Paris : L'Harmattan.
- Thierry Karsenti, (2004)- « Pourquoi une revue scientifique internationale portant sur l'intégration des TIC en pédagogie universitaire ? », Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, Vol 1, N° 1, pp 7-8 ;
- UNESCO, (2009) Evolutions de l'enseignement supérieur au niveau mondial : vers une révolution du monde universitaire (Résumé) ;
- UNESCO, (2009)- Higher Education, Research and Innovation: Changing Dynamics : Report on the UNESCO Forum on Higher Education, Research and Knowledge 2001-2009

ANNEXES

1. Annexe 1 : Outils de collecte des données

1.1 Collecte de données documentaires

ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE DANS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN

Collecte de données documentaires

Objectif : Evaluer le niveau de prise en compte de la gouvernance forestière et des ressources naturelles dans les programmes d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur.

Thématiques

1. Les problématiques et les thématiques actuelles en matière de gouvernance forestière au niveau international

A collecter auprès des institutions telles que le CIDT, la COMIFAC, le CIFOR, le RIFFEAC, WWF, UICN, etc.

2. Les nouvelles orientations en matière de gouvernance forestière dans le Bassin du Congo et dans la sous-région d'Afrique Centrale

A collecter auprès des institutions telles que la COMIFAC, le CIFOR, le RIFFEAC, WWF, UICN, etc.

3. Les orientations nationales en matière de gouvernance forestière

A collecter auprès des institutions telles que le Ministère de la Forêt et de la Faune (MINFOF) et du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable(MINEPDED)

4. Les besoins en formation dans le secteur forestier en Afrique Centrale

à collecter auprès du COMIFAC, RIFFEAC, UICN, CIFOR, WWF, des organisations du secteur privé, des ONG ;

5. Les orientations sous-régionales en matière de pédagogie dans les formations en gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo et en Afrique Centrale

A collecter auprès du RIFFEAC

6. Les directives sous régionales relatives à la formation forestière et environnementale en Afrique Centrale

A collecter auprès du RIFFEAC

7. Les cadres institutionnels et opérationnels en matière de pédagogie universitaire au Cameroun

A collecter au Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) ;

8. Les normes pédagogiques universitaires internationales,

A collecter auprès de l'Agence Universitaire de la Francophonie, l'Université virtuelle africaine, l'Association des universités africaines, l'UNESCO.

1.2 Guide de FGD avec les étudiants

ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE DANS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN

Entretien de groupe avec les étudiants en formation forestière et de gestion des ressources naturelles

Objectif : Evaluer le niveau de prise en compte de la gouvernance forestière et des ressources naturelles dans les programmes d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur.

Non de l'institution :
Départements/Unités des apprenants invités
-
-
-
-
-

- Perceptions des contenus d'enseignement
- Perceptions des conditions d'enseignement : effectif, qualité de la salle de formation (éclairage, capacité, etc.), charge de travail (durée du cours, charge horaire par semaine)
- Perceptions des approches pédagogiques (interactivité, cours dicté, distribution des notes de cours, usage des TIC (internet, vidéoprojecteur, etc.)
- Participation et contribution aux processus d'apprentissage
- Connaissance des thématiques et outils émergents de gouvernance forestière telles que :
 - o APV-FLEGT (Accords de Partenariats Volontaires-Forest Law Enforcement, Governance and Trade)
 - o REDD+ (Réduction des Effets de Déforestation et de Dégradation),
 - o PSE (Païement des services écosystémiques),
 - o APA,
 - o Certification forestière,
 - o Transparence,
 - o Lutte contre la corruption,
 - o Etc.
-

1.3 Fiche de cours

Projet “Education for Improving Forest Governance”

ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE DANS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN

Fiche de cours

Objectif : Evaluer le niveau de prise en compte de la gouvernance forestière et des ressources naturelles dans les programmes d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur.

Nom de l'institution :
Identification de la formation
- Spécifier la spécialité :
- Niveau de compétence :
Identification du cours
- Intitulé :
- Objectif général du cours :
- Objectifs spécifiques du cours
1.
2.
3.
4.
- Contenu :
- Mots clés :
- Enseignant titulaire du cours et son niveau de compétence :
- Nombre de crédit/durée :
- Nombre d'apprenant par cours :
- Niveau du cours :
o etc.

1.4 Guide de renseignement pour les titulaires/enseignants des cours identifiés

ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE DANS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN

Guide de renseignement pour les titulaires/enseignants des cours identifiés

Objectif : Evaluer le niveau de prise en compte de la gouvernance forestière et des ressources naturelles dans les programmes d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur.

Non de l'institution :
Département/Unité :
Cours correspondant :
Identification de l'enseignant titulaire du cours
Nom:
Grade :
Qualité (vacataire ou permanent) :
Charge administrative ?
Parcours de formation de l'enseignant :
Diplôme le plus élevé :
Principal domaine de compétence :
Spécialité :
Autres formations :
Formations continues/séminaire/certificat :

- Conditions d'enseignement :
 - o Effectif des apprenants
 - o Qualité de la salle de formation : éclairage, capacité, etc.
 - o Charge de travail : durée du cours, charge horaire par semaine)
- Approches pédagogiques :
 - o Interactivité
 - o Cours dicté
 - o Distribution des notes de cours
 - o Usage des TIC : internet, vidéoprojecteur
 - o Travaux en groupe
 - o Jeux de rôle
 - o Démonstration
 - o Discussion
 - o Présentation des leçons par les apprenants
 - o Etc.
- Besoins en ressources pédagogiques :
 - o formation initiale
 - o recyclage
- Besoins en ressources didactiques :
 - o Livres
 - o Bibliothèque
 - o Vidéo
 - o Accès à internet
 - o Vidéoprojecteur
 - o Etc.
- Docimologie (technique d'évaluation)

1.5 Guide de collecte des données sur les institutions et les formations

ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE DANS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN

Guide de collecte des données sur les institutions et les formations

Objectif : Evaluer le niveau de prise en compte de la gouvernance forestière et des ressources naturelles dans les programmes d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur.

Identification de l'institution :						
Nom :						
Adresse :						
- Fax :						
- Téléphone :						
- Site web :						
- Email :						
- Localisation :						
- Personne contact/ressource (nom, fonction et téléphone) :						
- Qualité (publique et privée) :						
- Date de création :						
- Si privé, identifier l'université parraine :						
- Autres :						
Identification des formations :						
Spécifier la spécialité et indiquer le niveau de compétence correspondant	BTS ou équivalent	Licence	Ingénieur des travaux	Ingénieur de conception	Msc	Doctorat
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						

1.6 Guide d'entretien individuel avec les responsables académiques

**ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA GOUVERNANCE
FORESTIERE DANS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA
PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN**

Guide d'entretien individuel avec les responsables académiques

Objectif : Evaluer le niveau de prise en compte de la gouvernance forestière et des ressources naturelles dans les programmes d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur.

- Le cadre opérationnel en matière de pédagogie universitaire ;
- L'orientation des programmes d'enseignement dispensés ;
- Les besoins en ressources pédagogiques (didactique, technique d'enseignement et docimologie) ;
- Etc.

1.7 Guide d'entretien individuel pour les responsables du secteur public, du secteur privé et des ONG de gestion des ressources forestières

**ETUDE SUR LE NIVEAU D'INTEGRATION DE LA GOUVERNANCE
FORESTIERE DANS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ET SUR LA
PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN**

**Guide d'entretien individuel pour les responsables du secteur public, du secteur privé et
des ONG de gestion des ressources forestières**

Objectif : Evaluer le niveau de prise en compte de la gouvernance forestière et des ressources naturelles dans les programmes d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur.

- Les faiblesses de formation actuelles du personnel issu des universités et grandes écoles
- Les compétences attendues du personnel issu des universités et grandes écoles
- Les besoins en matière de gouvernance forestière (connaissance de la réglementation, connaissance des procédures)
- Les perceptions des thématiques et outils émergents de gouvernance forestière telles que :
 - APV-FLEGT (Accords de Partenariats Volontaires-Forest Law Enforcement, Governance and Trade)
 - REDD+ (Réduction des Effets de Déforestation et de Dégradation),
 - PSE (Paiement des services écosystémiques),
 - APA,
 - Certification forestière,
 - Transparence,
 - Lutte contre la corruption,
 - Etc.

2. Annexe 2 : Liste des structure et personnes ressources

N°	Nom et Prénom	Institution	Observation
1.	Mme Jiotsa Elvire	Ecole de Faune de Garoua	Enseignants et personnel administratif
2.	M. Talla		
3.	M. Babale Michel		
4.	Les étudiants des cycles B et C		
5.	Seme Prosper Magloire	École National des Eaux et Forêts de Mbalmayo	Directeur
6.	Bissomo Pierre Claveur		Chef de Service des Études et des Stage
7.	Mary Lum Fonteh	Université de Bamenda/Ecole Normale Supérieure	//
8.	Fidessou Sylvestre		//
9.	Lambi Cornelus		UB staff on retirement
10.	Wotchoko Pierre		Resource person, Geology department
11.	Samba Gideon		//
12.	Mofor Gilbert Zechia		//
13.	ZeBilo'o Philemon	Université de Bamenda/College of Technology	Resource person
14.	Sonchieu Jean	Université de Bamenda// Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique	Resource person
15.	Ambe Adolf Nde	Bamenda University of Science and Technology	//
16.	Andoh Charles AJA		//
17.	Pokam Hilaire de Prince	Université de Dschang	//
18.	Tata Julius NFOR		
19.	Temgoua Lucie Félicité		
20.	Dr Ella Ella Samuel Béni	Université de Yaoundé 1	Département de Sociologie
21.	Professeur Paul Tchawa		Chef de département de géographie
22.	Professeur Ngoufo Roger		//
23.	Mr Ndongmo Jacques	Cameroon Environmental Watch (CEW)/ONG	//
24.	Dr Ngnikam Emmanuel	Environnement-Recherche-Action (ERA)/ ONG	Directeur
25.	Mr Tchinda Aubin	« <i>Rainbow Environmental Consult</i> »/ONG	Directeur Exécutif
26.	Mr Mounpe Idriss	Université Virtuelle d'Afrique Centrale	Secrétariat
27.	Dr Logmo Mbeleck,	MINESUP	Inspecteur pédagogique
28.	Dr Wassouni	MINEPDED	Directeur des politiques

			environnementales
29.	Mr Tadoum Martin	COMIFAC	Secrétaire Exécutif Adjoint
30.	Mr Ngue William	UNESCO- Yaoundé	//
31.	Mr Ndangang Vincent	MINFOF	Inspecteur N°1
32.	Mr Mbongo Martin		Point Focal APV-FLEGT
33.	Dr Njiforti Hanson	WWF	Directeur National
34.	Mr Sonne Norbert	GFTN Manager, WWF Yaoundé	Forest Programme Coordinator
35.	Dr Jiofack	Institut Supérieur des Sciences environnementales (ISSE)	Responsable académique
36.	Pr Laurent-Charles Boyomo Assala	ESSTIC	Directeur
37.	Dr Mpepa Mouangue Marie		Coordonnatrice de Master
38.	Dr Mbogning Elise	Institut Supérieur des Sciences Environnementales	Enseignant
39.	Dr Tsabang NOLE		
40.	Dr Nkoulou Nkoulou Zozo	UCAC	Coordonateur de Master, Responsable académique
41.	Mr Edouard Essiane Mendoula	CIFOR	//
42.	Madame Nga Onana Ghislaine Reine	Association Nationale des Exploitants Forestiers Négociants et Transformateurs de Bois (ANEFNTB)	Secrétaire permanent
43.	Mr Madiba Jacques	Syndicat des Transporteurs, Industriels Exportateurs des Produits Spéciaux et bois du Cameroun (STIEPFS)	Secrétaire général
44.	Mme Ouafu Eleonore	Université Evangélique du Cameroun	//
45.	Pr Tcgatchueng Jean Bosco		Doyen
46.	Ngueping Samuel	ERuDeF-Institute of Biodiversity and Non-profit Studies	Députy Director
47.	Kimbi Louis		
48.	Pr Jean Roger Essombé	Institut Panafricain pour le Développement-Afrique Centrale	Coordonateur scientifique
49.	Beutchou Arron Peroson	GECAND Consultant	Coordonnateur
50.	Tounsi Sados christian		Cordinateur de la filiere ERGN
51.	Camille Simo Kamdem	Wijma	Responsable Gestion Durable et Certification

52.	Seraphin Ngoumbe	Bureau Veritas	Chargé d'affaires filiale forêt/bois
53.	Sop Fonkoua Désiré	Fonkblan Trade and Nature Co Ltd	Coordinator
54.	Georges Choyong B	Université de Buea	Chef de département de Botanique
55.	Kwatoh Athanasius		//
56.	Ngo Balepa	Université de Douala	Chef de département de Géographie
57.	Dr Souare Konsala	Université de Maroua	Biologiste de la conservation
58.	Dr Louleo Jean	Université de Maroua	Chef de Département SCIENV
59.	Mr Tongleu	Université de Maroua	//
60.	Mr Hamaoua	Université de Maroua	//
61.	Dr Ziebe Roland	Université de Maroua	//
62.	Dr AOUDI GOLIKE Alexandre	Institut Université Catholique de Bertoua (UCAB)	Vice recteur de l'UCAB
63.	Vincent Nyonkeu	ONG/Enviro Protect	//
64.	Mohaman Arabi	ONG/TED	//
65.	Mohamadou Bachirou	ONG/ACODED	//
66.	Adamou Yaya	ONG/GIC ISHANE	//